Centre Administratif Départemental des Hauts-de-Seine

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE
Liberté
Égalité
Fraternité

167-177 Av. Frederic et Irene Joliot Curie 92000 Nanterre - France

MANDATAIRE :

VINCI CONSTRUCTION

CONSTRUCTEURS : VINCI CONSTRUCTION
VINCI ENERGIES
MAINTENEUR : VINCI FACILITIES

MAÎTRISE D'OEUVRE :

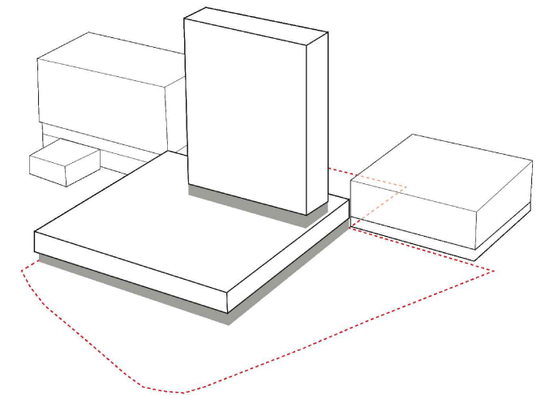
ARCHITECTES : PCA-STREAM
CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
LAGNEAU ARCHITECTES

COORDINATEUR :	CORELO	BET STRUCTURE :	VCSP
PAYSAGISTE :	LA COMPAGNIE DU PAYSAGE	BIM MANAGER :	CBC
		ENVIRONNEMENT :	TRIBU ENERGIE
FLUIDES :	EGIS	ACOUSTIQUE :	ACOUSTB
ECONOMISTE :	EGIS	CUISINISTE :	SYSTAL
SURETE :	CSD & ASSOCIES	ACCESSIBILITE :	ACCESSMETRIE
SSI :	CSD & ASSOCIES	SIGNALETIQUE :	.
BET FACADES :	ELIOTH	COLORIMETRIE :	.

EMETTEUR DU DOCUMENT

LA COMPAGNIE DU PAYSAGE

11 rue Beauregard, 75002 Paris
Tel: +33 (0)1 53 26 77 32



PHASE

PERMIS DE CONSTRUIRE

TITRE

PC0
NOTICE PAYSAGERE

AFFAIRE : P170 Date : 27/02/2026 Echelle :

CDP	CAD	DPC	PC4	-	-	NTE	04003	0
EMETTEUR	PROJET	PHASE	LOT	ZONE	NIVEAU	TYPE	NUMERO	INDICE

SOMMAIRE

1	ANALYSE DE LA PARCELLE	3
2	AMÉNAGEMENT REZ-DE-JARDIN	13
3	AMÉNAGEMENT DE LA COUR PRADINES	29
4	AMÉNAGEMENT DE LA DALLE DU R+3	33
5	ECLAIRAGE	39

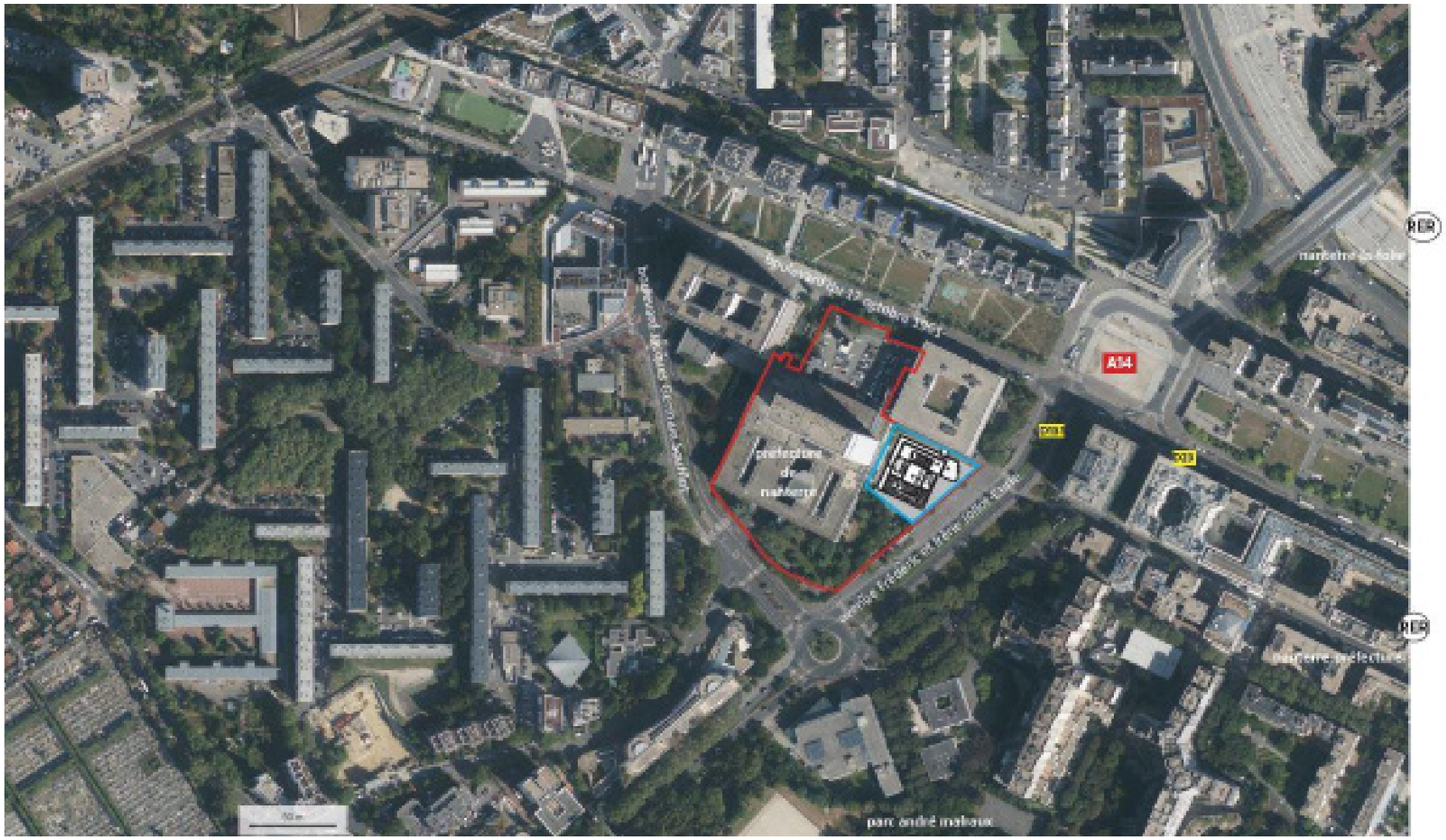
1

ANALYSE DE LA PARCELLE

PARTIE 1

SITUATION

PLAN DE LOCALISATION



PLAN DE ZONAGE

PLAN DIAGRAMMATIQUE ACTUEL & LIMITE CADASTRALE



PARTIE 1

RESPECT DU PLU

SURFACES D'ESPACES VERTS ET NOMBRE D'ARBRES

Le projet se localise en zone UL du PLU de Nanterre. Pour cette zone, des exigences minimales sont définies pour les espaces libres, les espaces verts en pleine terre, les plantations et les aménagements paysagers.

Les calculs de ratio d'espaces libres, de pleine terre et le nombre d'arbres sont fait sur la surface totale de la parcelle cadastrale, y compris la zone dédiée à la construction du nouveau bâtiment dans la Cour d'Honneur.

Ce bâtiment d'accueil a fait l'objet d'un permis de construire distinct (PC 092 050 25 T0033) délivré le 25/11/2025.



SURFACE PARCELLE	SURFACE BATIMENT	SURFACE ESPACE LIBRE	ESPACE VERT DE PLEINE TERRE		ARBRES	
			OBLIGATION PLU 10% de la surface du terrain	PROJET	OBLIGATION PLU 1 arbre de 3ème grandeur /100m² d'espace libre	PROJET
26739 m²	13692 m²	13058 m²	> 2674 m²	7288 m² = 5518 m² en pleine terre + 1769 m² 50% surface espaces verts sur dalle (>10cm substrat)	131 arbres	**100 arbres plantés** + 31 arbres existants conservés **Soit 131 arbres au total**

RESPECT DU PLU

SURFACES D'ESPACES VERTS ET NOMBRE D'ARBRES

% de pleine terre exigée :

La surface d'espaces verts de pleine terre est largement surpérieure à 10% de la surface du terrain.

10% de la surface du terrain = 10% x 26739 m^2 = 2674m^2

PROJET : Espaces verts de pleine terre = 7345 m^2 > 2674m^2

7345 m^2 = 5575 m^2 en pleine terre

+ 1769 m^2 50% surface espaces verts sur dalle (>10cm substrat)

Nombre d'arbre :

Le projet prévoit un minmum d'1 arbre de 3ème grandeur (moyen dev = 10-15m) par tranche de 100m^2 d'espaces libres.

soit 13058 m^2 / 100 = 131 Arbres à prévoir

PROJET : 100 Arbres plantés + 31 Arbres existants conservés = 131 arbres

Les arbres existants conservés sont adultes et de grande dimension. Le projet assure une densité d'arbres importante en accord avec les exigences du PLU en prenant en compte les arbres existants pour le respect de ces dispositions.

La distance de plantation des arbres avec les constructions sera au moins de 3 m.

Les arbres demandés au PLU seront plantés dans les espaces de pleine terre.

D'autres arbres sont prévus dans les espaces verts sur dalle mais ne font pas partis du décompte d'arbres indiqués dans le tableau.

Les fosses de plantation des arbres respecteront les dimensions minimales imposées par le PLU (2.2m3 our les arbres de petit développement et 8m3 pour les arbres de grand développement).

Plantation des parkings à l'air libre :

Le parking d'un seul tenant d'une surface de 5 018m^2 intègre des écrans arborés composés d'espèces indigènes autour du parking et dispose de trois rangées d'arbres pour le fractionner.

Actuellement, seulement 7 arbres existants sont présents dans le parking de la cour Pradines. Le projet prévoit d'en conserver 6 et d'en planter 27 supplémentaires sans toutefois pouvoir en planter plus compte tenu de l'implantation des places de stationnement nécessaires pour les véhicules de police du site. Cela apporte une forte amélioration de l'état existant.

Les arbres plantés sur le parking seront de moyen ou de grand développement. Les fosses de plantation des arbres du parking respecteront les dimensions minimales imposées par le PLU (6m3 minimum).

Choix des végétaux :

Aucune espèce invasive ne sera plantée et celles présentes sur le site seront retirées selon les protocoles adéquates.

Afin de conforter et développer la biodiversité, les haies seront composées d'arbustes en mélange avec un maximum de 40 % d'arbustes à feuillage persistants.

Une proportion importante d'essences indigènes à l'Ile de France sera prévu dans le choix de la palette végétale.

Les espaces verts sur dalle seront arrosés avec un système d'arrosage automatique par goutte à goutte.

PARTIE 1

PLAN DES ARBRES EXISTANTS

UN PATRIMOINE ARBORÉ

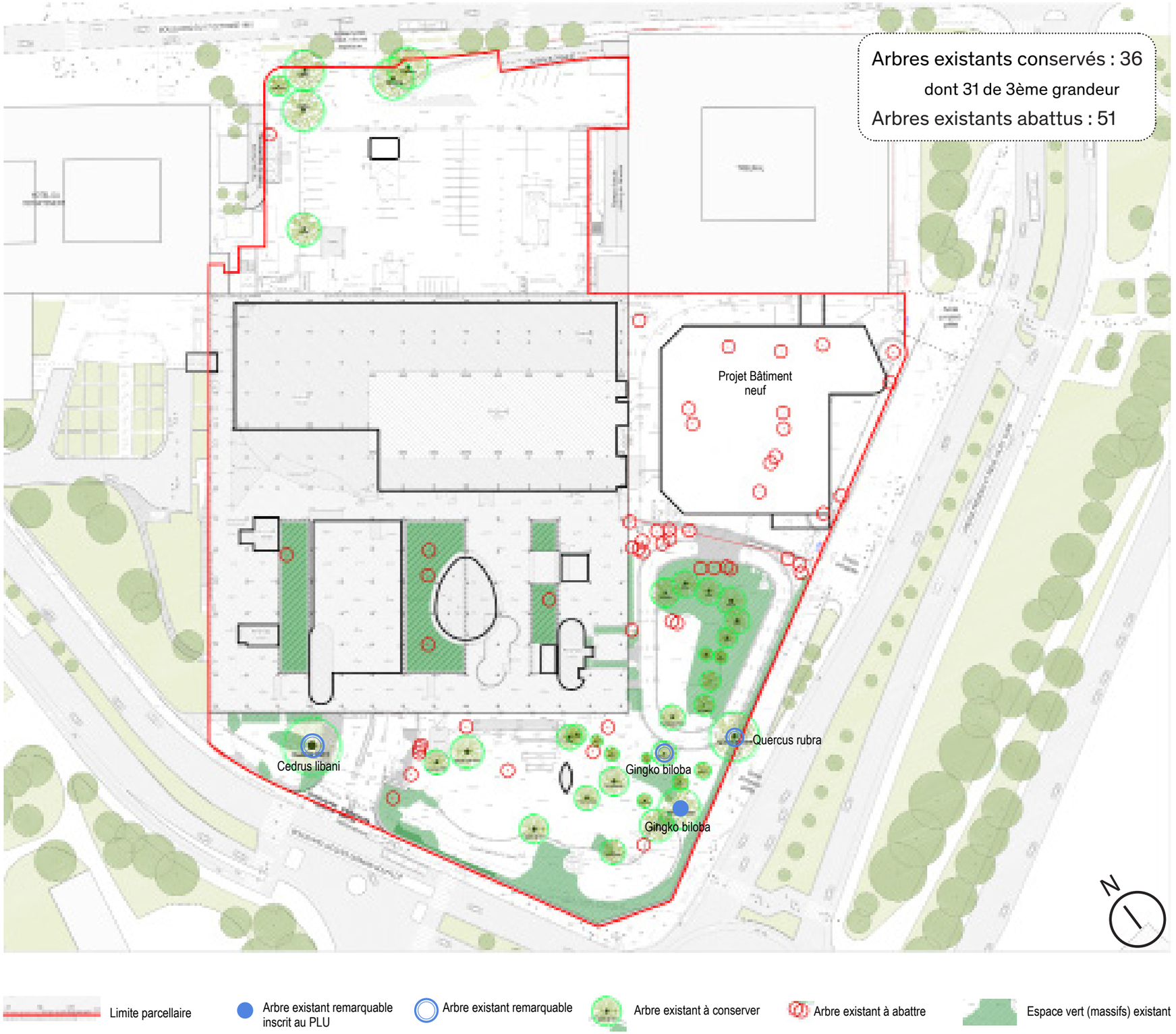
Le site présente un patrimoine arboré suffisamment développé pour constituer un élément marquant du paysage du quartier. Ce patrimoine remarquable est à valoriser dans le cadre du développement des usages du Centre Administratif Départemental des Hauts-de-Seine (CAD), mais également pour les riverains et les activités connexes situés le long de l'avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie et du boulevard Jacques Germain Soufflot.

Vu depuis l'espace public, le CAD offre un paysage verdoyant, renforcé par les bosquets de Pinus sylvestris, Ginkgo biloba et Quercus rubra.

Un arbre remarquable (Gingko biloba) est identifié dans le PLU et sera conservé. D'autres arbres remarquables ont été repérés sur la parcelle et seront intégrés au projet.







PARTIE 1

ETAT DES LIEUX DES ARBRES

UN PATRIMOINE ARBORÉ EXISTANT

Les arbres existants à conserver du Jardin du Préfet

Les arbres du jardin du Préfet sont assez veillisants et sont pour certains abimés et présentant des blessures.

Les conifères sont en bon état et pourront être conservés. Les arbres feuillus sont pour une grande partie en mauvais état phytosanitaire nécessitent d'être abattus. Quelques beaux sujets seront conservés notamment les arbres remarquables.

1 Arbre remarquable
2 Arbre existant à conserver





1-Cedrus libani - arbre remarquable



4-Abies glauca



Un groupe de Pinus sylvestris 2-3



6-Thuya oriental



7-8- Un groupe de Pinus sylvestris



9-Ligustrum Magnolia -10



11-Metasequoia glyptostroboides?



12-Picea omorika



17-Ginkgo biloba (arbre remarquable)



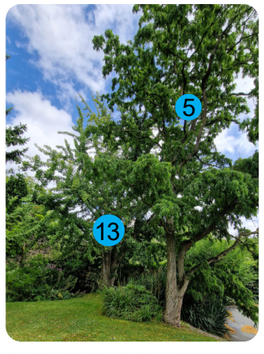
16-Magnolia



20-Platycladus orientalis/21-Abies glauca



5- Liquidambar/13- Robinier/14-Ginkgo biloba (arbre remarquable)/15-Magnolia



5-Liquidambar / 13-Robinier



18-Quercus ilex/19-Quercus rubra



25/26/27/28/29 - Un bosquet de Pinus sylvestris / 30-Betula pendula

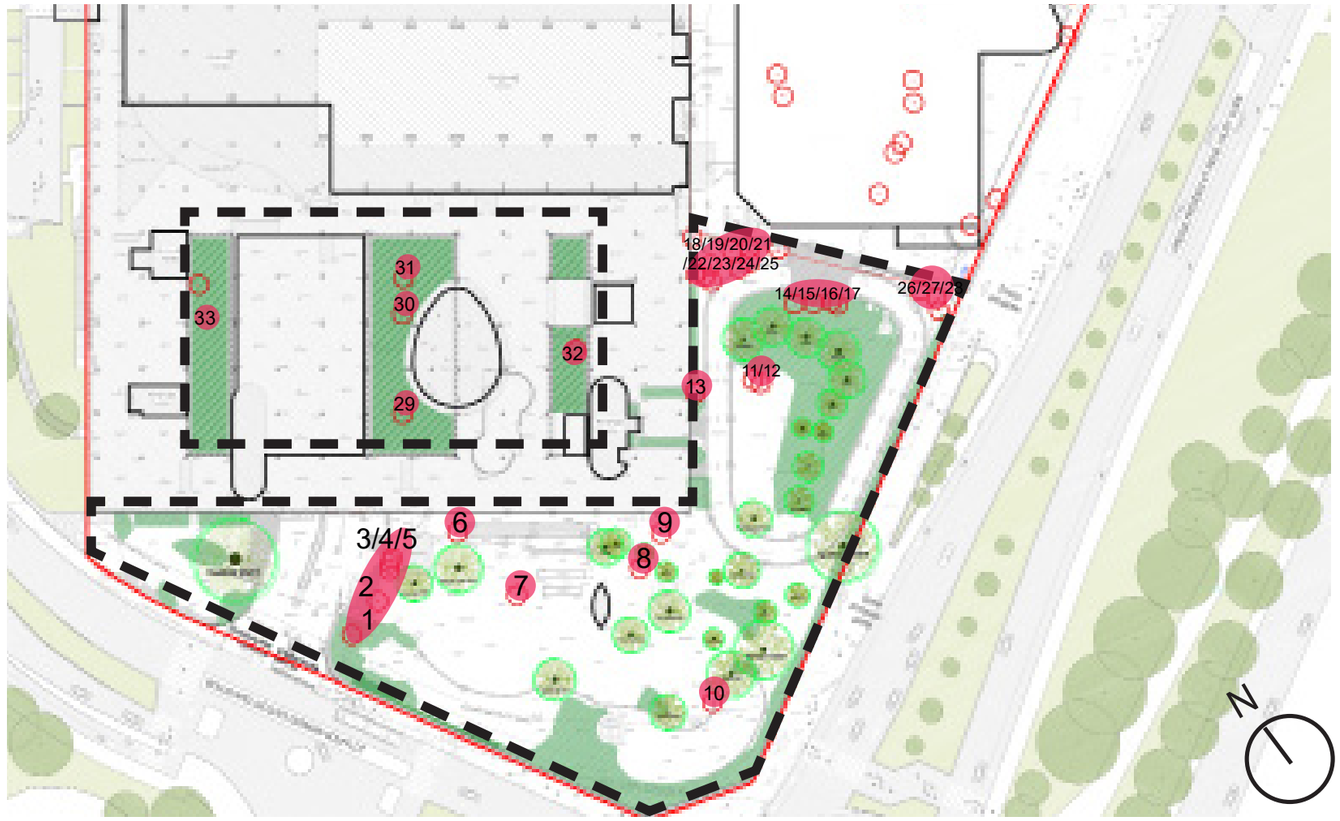
PARTIE 1

ETAT DES LIEUX DES ARBRES

UN PATRIMOINE ARBORÉ EXISTANT

Les arbres présents dans l'Hypostyle ne pourront pas être conservés car l'étanchéité devra être reprise sur toute la surface.

1 Arbre existant à abattre



Les arbres existants à abattre du Jardin du Préfet et de l'Hypostyle



29/30/31-Carpinus betulus





32- Pinus sylvestris



33- Carpinus betulus

Les arbres existants à abattre du Jardin du Préfet et de l'Hypostyle (compte tenu de leurs fragilité ou état phytosanitaire)



1/2/3/4/5-Bosquet de thuya



6-Pinus sylvestris



7-Laurus nobilis



8/9_?



10- Olea europaea



11/12/13-Bosquet de Betula pendula



18/19/20/21/22/23/24/25-Bosquet de thuya



14/15/16/17-Betula pendula



26-conifère / 27-Prunus / 28- Pinus sylvestris

PARTIE 1

ETAT DES LIEUX DES ARBRES

UN PATRIMOINE ARBORÉ EXISTANT

Les arbres de la Cour Pradines sont de grand développement et seront conservés (micocoulier et platane).

1 Arbre existant à conserver
32 Arbre existant à abattre



Les arbres existants à conserver de la Cour Pradines



31-Celtis



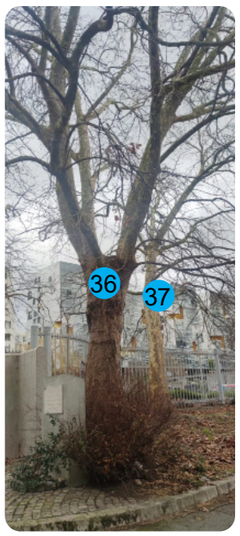
32- arbre non identifié à abattre



33-Gingko biloba



34/35-Celtis



36/37-Bosquet de Platane

PLAN D’ENSEMBLE

LEGENDE

- Limite parcelle
- Voie échelle

Revêtements

- Dalle béton de grand format (pas japonais)
- Asphalte gris clair
- Asphalte gris foncé
- Enrobé (voirie)
- Béton alvéolaire végétalisé (place de parking
- Béton (allée piétonne Cour Pradines)
- Platelage en bois (Terrasse)

Espaces verts

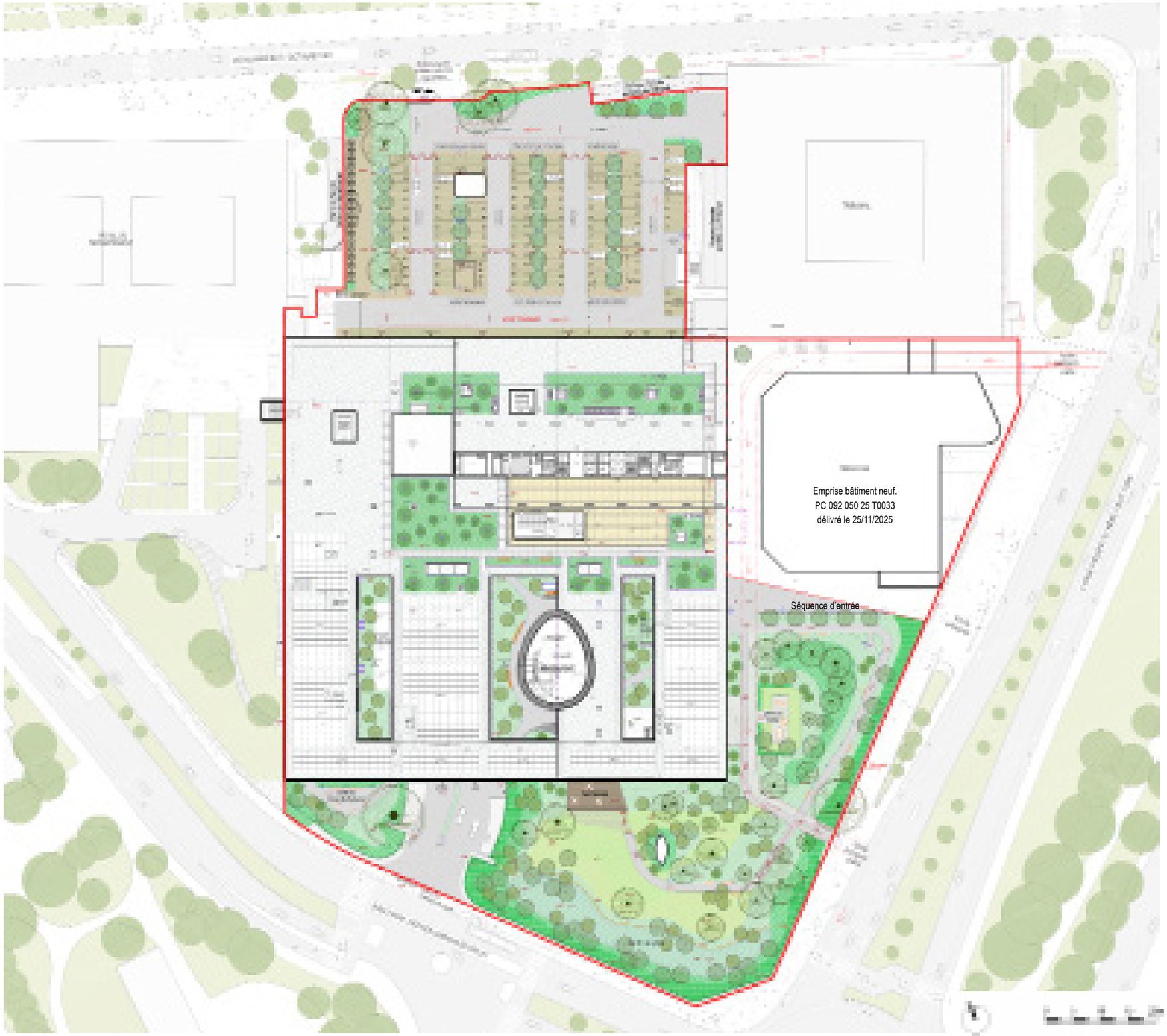
- Arbustes hauts
- Arbustes bas / tapissantes
- Mix border
- Pelouse
- Prairie
- Jardin de pluie
- Arbre existant à conserver
- Arbre tige projet
- Arbre cépée projet

Mobilier

- Mobilier d'assise

Limites

- Clôture barreaudée en limite h 3m
- Clôture ganivelle autour du jardin de pluie



2

AMÉNAGEMENT DU REZ-DE-JARDIN

REZ-DE-JARDIN

REZ-DE-CHAUSSÉE ET REZ-DE-JARDIN NE FONT PLUS QU'UN

Espace d'accueil, espace commun, espace du lien social entre les administrations :

Le jardin du préfet n'est plus simplement un espace vert périphérique du centre administratif, il devient un vaste rez-de-jardin en communion avec l'hypostyle, évoquant, par ses relations entre intérieur et extérieur, les jardins de l'Alhambra. Repenser ces espaces juxtaposés, sans lien évident, comme un ensemble permet de réinventer la conception d'origine, où les espaces communs devaient se retrouver sur la dalle du R+3, en lien avec la ville culturelle du futur.

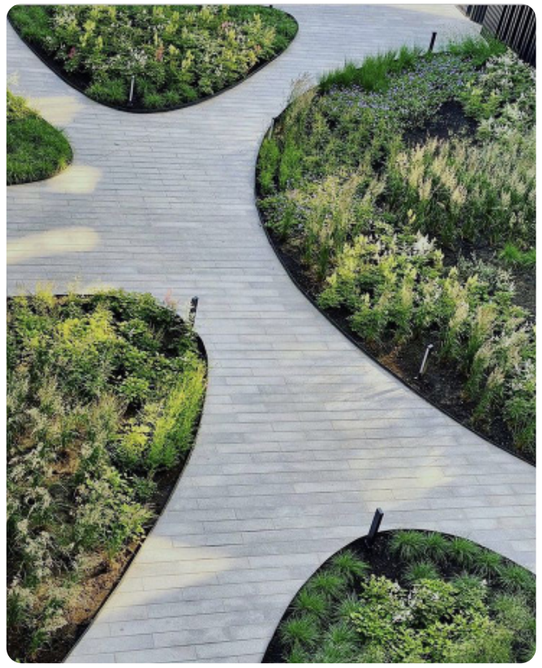
Le rez-de-jardin s'affirme comme un espace d'accueil du public, un espace commun favorisant les liens sociaux entre les services du centre administratif.

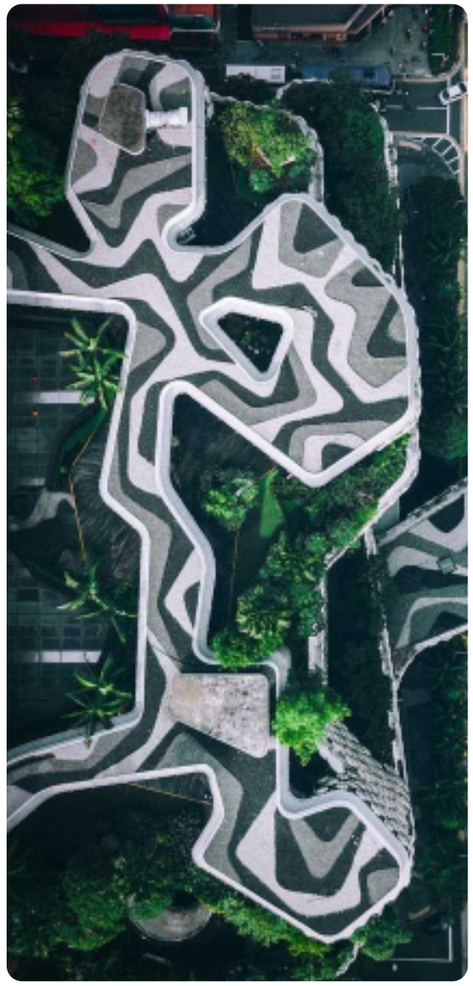
Tirant parti d'une conception des années 1970 et du « déjà-là », le jardin du Préfet peut redonner du sens et créer du lien avec le rez-de-chaussée de l'hypostyle, pour ancrer le nouveau programme des services communs du CAD.

Ce nouveau jardin s'intègre aux éléments architecturaux de l'hypostyle grâce à de nouvelles structures végétales, qui clarifieront la circulation piétonne et l'installation du nouveau programme architectural (restaurant Chateaubriand, crèche, amphithéâtre, etc.). En complément de la végétation existante, composée en grande majorité d'espèces horticoles et de grands arbres remarquables, de nouvelles stratégies végétales viendront enrichir les ambiances paysagères et renforcer la biodiversité du site.

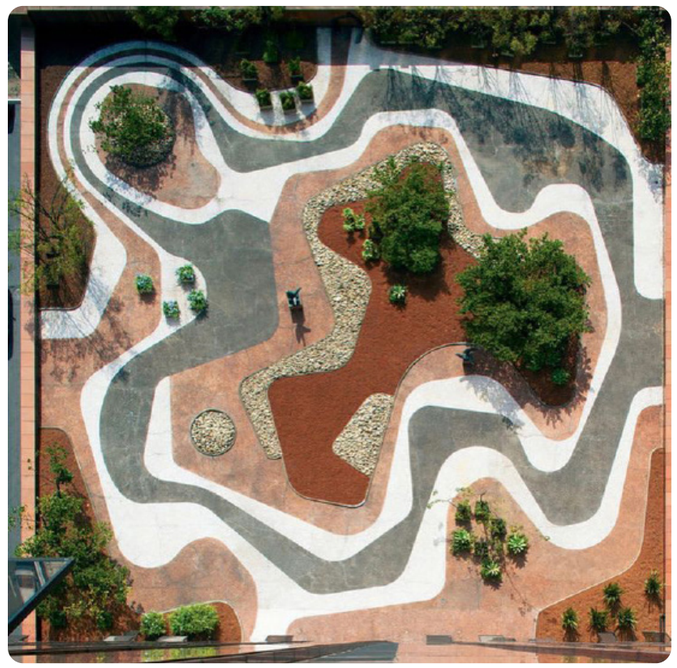
Les bambous, les ailanthes, les buddleias et autres plantes envahissantes seront soigneusement arrachés pour suivre un protocole d'éradication.

Une végétation de sous-bois de climat tempéré prendra place sous l'hypostyle, considérant le toit du R+1 comme une canopée arborée. Un second milieu, frais et humide, remplacera le bassin artificiel actuel situé dans la partie basse du jardin du préfet. Ce nouveau milieu, complémentaire au jardin existant, régulera la gestion des eaux pluviales avant leur rejet à la sortie de la parcelle. Baptisé « le jardin de pluie », il sera sanctuarisé pour favoriser l'installation d'une biodiversité durable et sera inaccessible au public.





INSPIRATION BURL MARX, DANIEL COLLIN, ALLAIN PROVOST - CONCEPTION PAYSAGÈRE 60/70



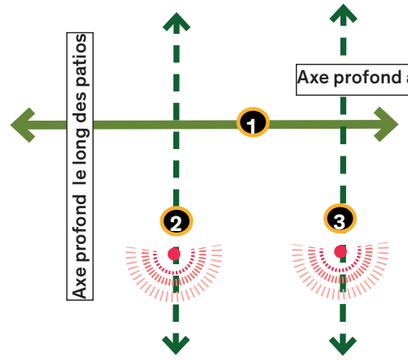
REZ-DE-JARDIN

CONSERVATION DES PRINCIPAUX AXES DE PERCEPTION VISUELLE EXISTANTS



+ Création d'effet de belvédère vers la profondeur du jardin

Perceptions visuelles marquantes : le long des patios, depuis et à travers l'axe de perspective qui traverse la salle Chateaubriand



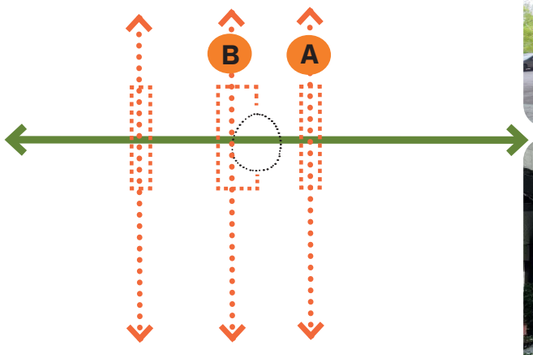


Axes de perception entre les patios



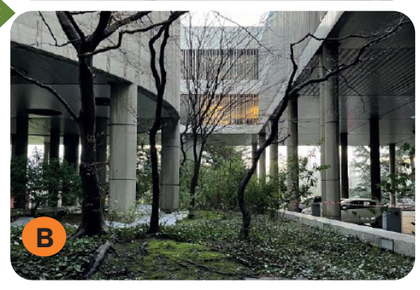


Perceptions visuelles dominantes : à travers les différents patios



Axes de perception à travers les patios





PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN

DES LOGIQUES DE PARCOURS QUI VIENNENT RASSEMBLER LES DIFFERENTES ENTITES ET AXES FORTS DU PAYSAGE EN RDC

Eléments forts de repères et de patrimoine à valoriser

1 - Séquence d'entrée principale

2 - Jardin/terrasse du Préfet

3 - Jardin/terrasse collectif (lieu d'animation et d'évènement en extérieur)

4 - Espace de restauration rapide - Lieu de convergence des flux

5 - Crèche et son jardin associé

6 - Salon de jardin du Corps préfectoral

7 - Escalier d'honneur RDJ jusqu'au R+3

8 - Jardins collectifs du CAD

9 - Parking paysager

10 - Jardin de pluie

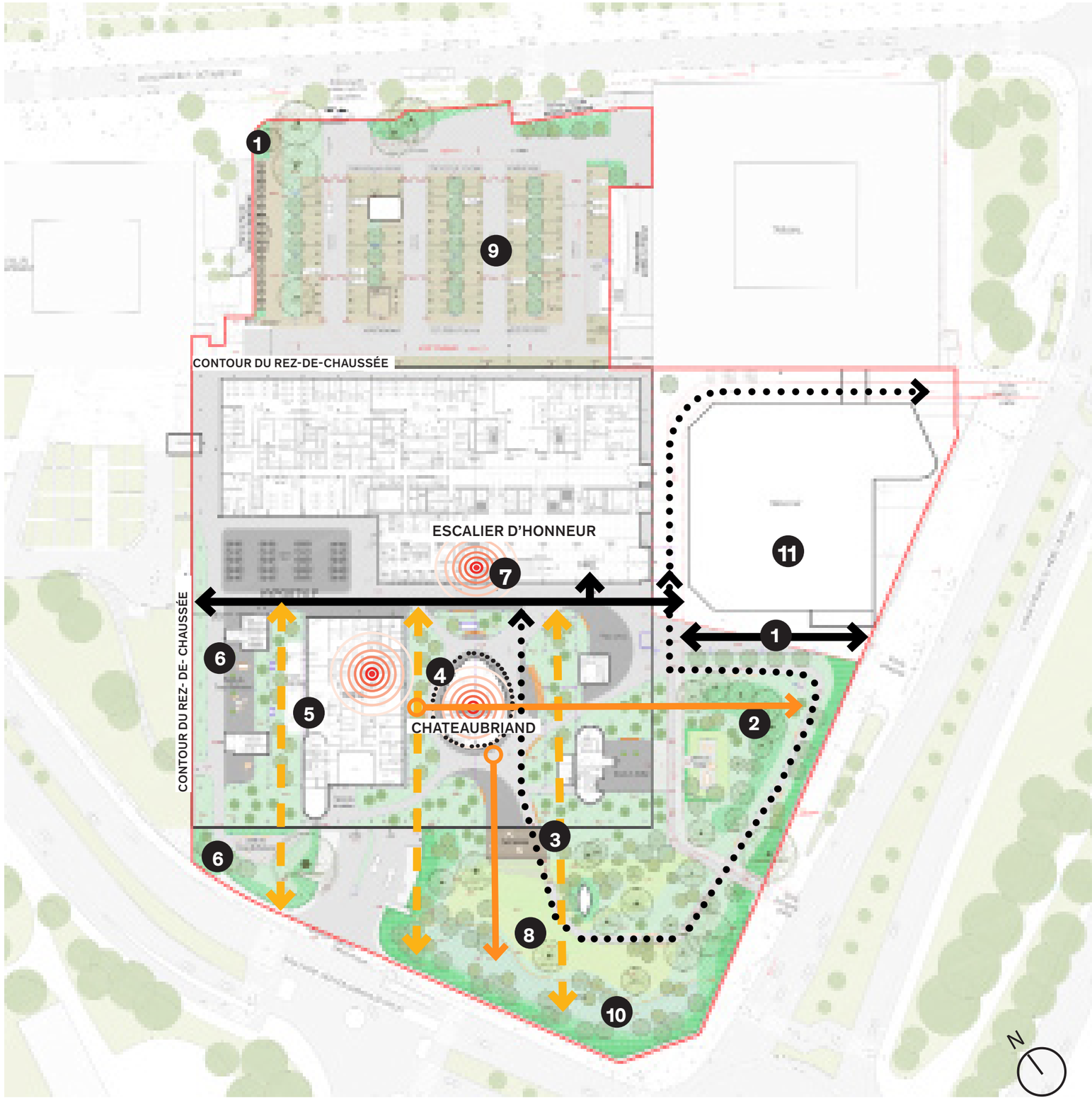
11 - Cour d'honneur (Bâtiment accueil)

Une nouvelle promenade piétonne qui fait lien entre les différents espaces paysagers réinterprétés

LIAISON PIÉTONNE IMPORTANTE L'AXE STRUCTURANT EST/OUEST

PERSPECTIVE QUI TRAVERSE LA SALLE CHÂTEAUBRIAND

PERCEPTIONS VISUELLES DOMINANTES À TRAVERS LES PATIOS

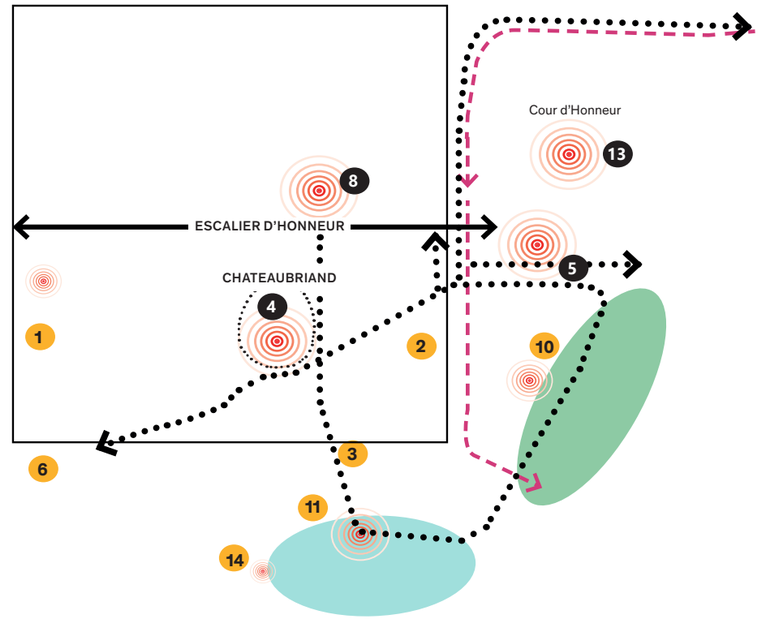


REZ-DE-JARDIN

BOUCLE DE DÉAMBULATION FÉDÉRANT LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE L'ENTRÉE A L'ESCALIER D'HONNEUR



Des parcours de promenade en boucle qui mettent en lien une diversité de jardins



1 Parvis du logement du sous Préfet
2 Parvis du logement du Préfet
3 Terrasse collective (lieu d'animation et

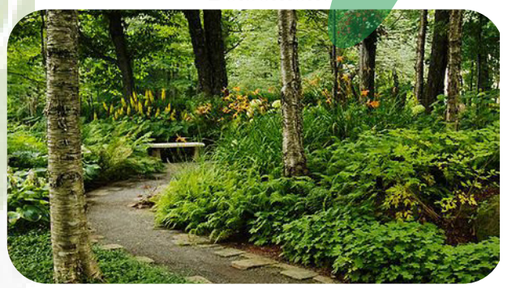
Défense incendie à prendre en compte du coté du logement du préfet

6 Jardin du Corps Préfectoral
10 Le jardin du Préfet
11 Les jardins collectifs du CAD
14 Le jardin de pluie sanctuarisé inaccessible

4 Châteaubriand - Espace de restauration rapide
5 L'entrée principale
8 L'escalier d'honneur RDJ jusqu'au R+3
13 Cour d'honneur (Bâtiment accueil)

Une promenade qui traverse plusieurs milieux

Boisement



Jardin de pluie / milieu frais



PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN

LE PLAN MASSE
HYPOSTYLE ET JARDIN DU PRÉFET
ET JARDIN COLLECTIF

LEGENDE

- Limite parcelle
- Voie échelle

Revêtements

- Dalle béton de grand format (pas japonais)
- Asphalte gris clair
- Asphalte gris foncé
- Enrobé (voirie)
- Béton alvéolaire végétalisé (place de parking
- Béton (allée piétonne Cour Pradines)
- Platelage en bois (Terrasse)

Espaces verts

- Arbustes hauts
- Arbustes bas / tapissantes
- Mix border
- Pelouse
- Prairie
- Jardin de pluie

- Arbre existant à conserver
- Arbre existant remarquable
- Arbre tige projet
- Arbre cépée projet

Mobilier

- Mobilier d'assise

Limites

- Clôture barreaudée en limite h 3m
- Clôture ganivelle autour du jardin de pluie



PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
HYPOSTYLE

AMBIANCE PAYSAGÈRE

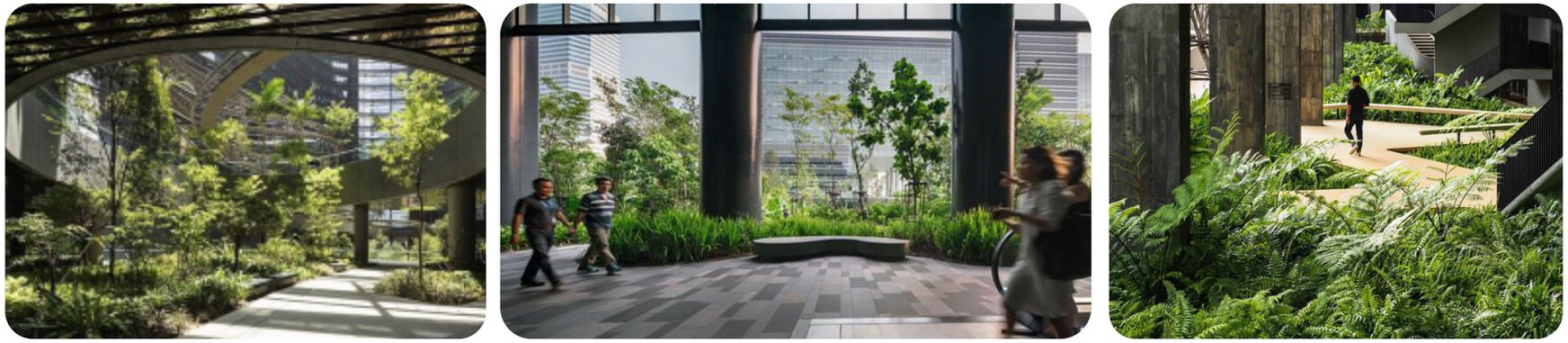


Plan de localisation

Sous la trame monumentale de l’hypostyle, le projet installe une végétation de sous-bois tempéré en considérant la dalle du R+1 comme une véritable canopée protectrice. Cette structure architecturale génère un ombrage maîtrisé, propice à l’implantation de fougères, vivaces forestières et arbustes adaptés à la mi-ombre. Les sols, majoritairement perméables et plantés, favorisent l’infiltration des eaux et contribuent à la régulation thermique. Il en résulte un microclimat frais, confortable en période estivale, où l’hypostyle devient un paysage habité, conciliant monumentalité et douceur végétale.



Vue vers le Café de l’Hypostyle



Images de référence



Plan d’aménagement

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
HYPOSTYLE

MATERIALITÉ

La surface traitée en asphalte viendra unifier les circulations piétonnes de l'Hyposyle. Deux teintes permettrons de mettre en évidence des flux et des esapces par le jeux de lignes coubes.

Les espaces verts viendront s'installer dans de grandes jardinières délimitées par des costières métalliques aux formes courbes.

Des assises s'intègreront aux jardinières tout le long des parcours.

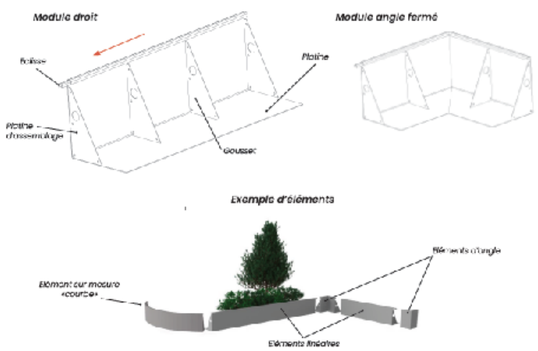




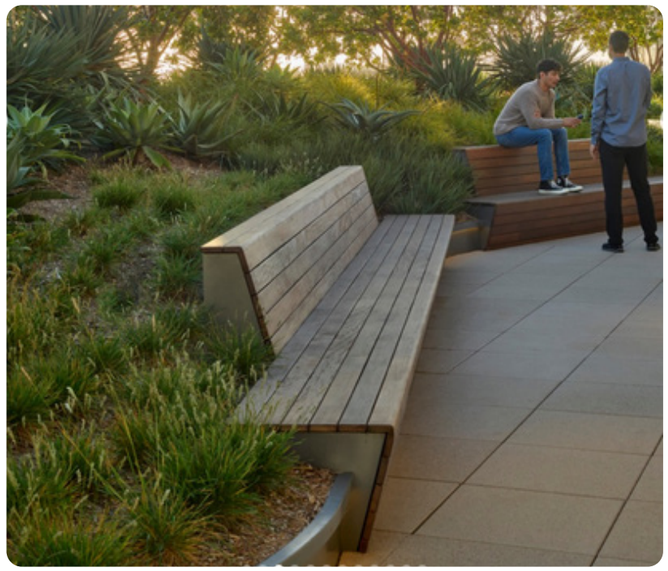
Asphalte gris clair et foncé







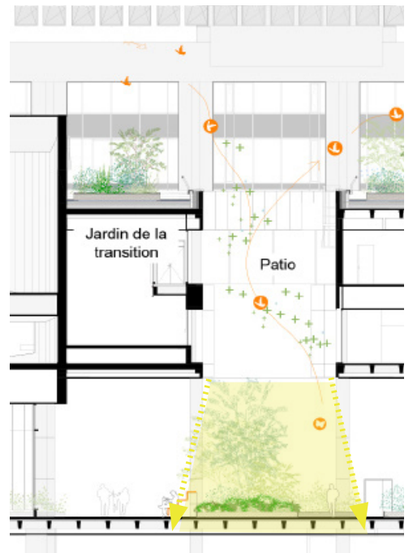
Jardinières métalliques aux formes arrondies





Assise associée au jardinières (banc et gradins)





Puits de lumière des patios

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
HYPOSTYLE

PALETTE VÉGÉTALE

Philosophie générale

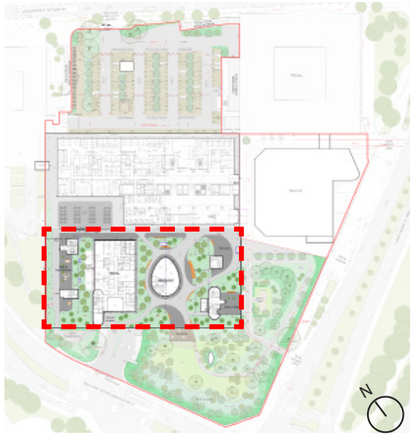
Le projet fait de la lumière le fil conducteur de la composition paysagère. Dans ce rez-de-chaussée semi-couvert sur dalle, la végétation devient un outil d'unification capable d'intégrer poteaux et émergences tout en redonnant clarté et fluidité aux parcours.

La palette privilégie des feuillages persistants et panachés ainsi que des floraisons blanches, afin de capter et diffuser la lumière naturelle et de garantir une lecture claire du lieu toute l'année.

La structure s'organise en trois strates complémentaires :

- des cépées au feuillage léger (40 % persistantes) pour rythmer l'espace ;
- des massifs enveloppants intégrant les contraintes techniques ;
- une strate basse de sous-bois persistant et lumineux assurant continuité et pérennité.

La végétation transforme ainsi la contrainte en paysage, au service d'une ambiance apaisante, cohérente et contemporaine.



Plan de localisation

Principales typologies de plantation

(1) arbre de petit à moyen développement

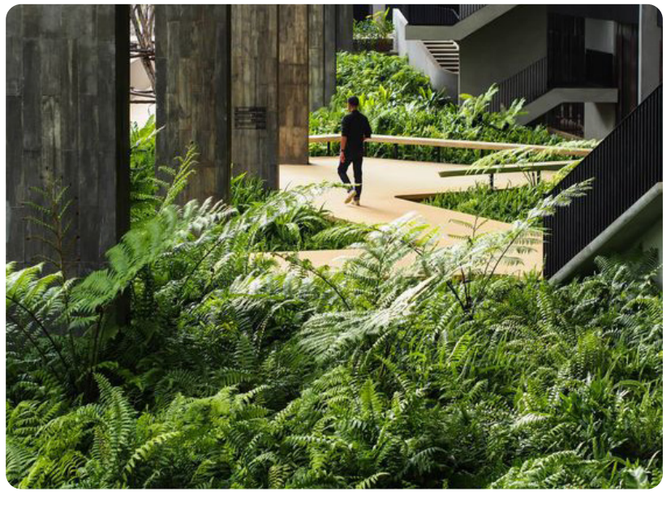
Arbre caduc : Carpinus japonica 'Chinese Lantern', Acer japonicum, Cornus Kousa 'Chinensis', Cornus controversa 'Variegata', Carpinus betulus, Aralia elata...
Arbre persistant : Osmanthus heterophyllus 'Gulftide', Ilex aquifolium, Pinus sylvestris 'Watereri'...

(2) Massif

Arbustes: Cornus alba 'Spaethii', Ruscus aculeatus, Osmanthus aquifolium, Osmanthus heterophyllus 'Variegatus, Fatsia japonica, Pittosporum tenuifolium 'Green Elf', ...
Fougères: Dryopteris affinis, Polystichum setiferum, Polypodium vulgare, Polystichum aculeatum, Pteridium aquilinum, Asplenium scolopendrium, Metteuccia struthiopteris, ...
Vivaces: Tellima grandiflora, Euphorbia amygdaloides, Acanthus mollis, Bergenia cordifolia, Anemone honorine 'Jobert', Persicaria amplexicaulis 'Alba', Actaea racemosa, ...
Graminées: Ophiopogon, Carex flacca, Carex oshimensis 'Everillo', ...
Tapissantes: Tiarella cordifolia, Glechoma hederacea, Galium odoratum, Epimedium versicolor 'Sulphureum', Vinca Minor, Hedera helix, Hedera helix 'woerner', Hedera helix 'hibernica', Hedera helix 'Green Ripple', Hedera algeriensis 'Bellecour', ...

IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES





ARBUSTES



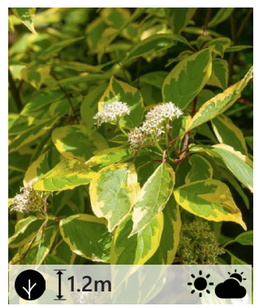
Osmanthus aquifolium



Osmanthus heterophyllus 'Variegatus'



Ruscus aculeatus



Cornus alba 'Spaethii'

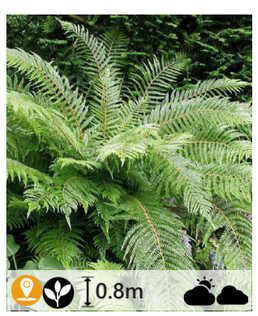


Fatsia japonica

TAPISSANTES



Dryopteris affinis



Polystichum setiferum



Polypodium vulgare



Tellima grandiflora



Anemone honorine 'Jobert'

REZ-DE-JARDIN
JARDIN COLLECTIF

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT



Plan de localisation

LEGENDE

Limite parcelle
Voie échelle

Revêtements

Dalle béton de grand format (pas japonais)
Asphalte gris clair
Asphalte gris foncé
Enrobé (voirie)
Béton alvéolaire végétalisé (place de parking)
Béton (allée piétonne Cour Pradines)
Platelage en bois (Terrasse)

Espaces verts

Arbustes hauts
Arbustes bas / tapissantes
Mix border
Pelouse
Prairie
Jardin de pluie

Arbre existant à conserver
Arbre tige projet
Arbre cépée projet

Mobilier

Mobilier d'assise

Limites

Clôture barreaudée en limite h 3m
Clôture ganivelle autour du jardin de pluie

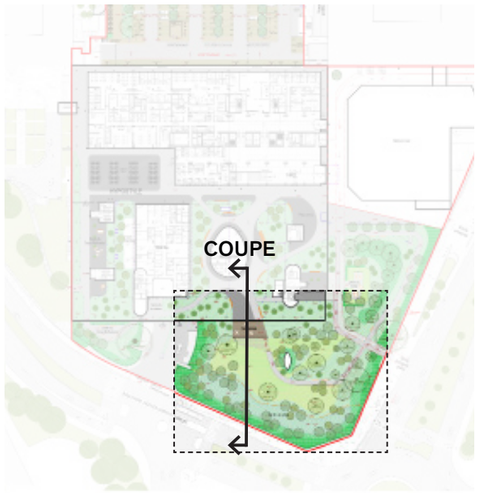


Plan d'aménagement

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
JARDIN COLLECTIF

AMBIANCE PAYSAGÈRE



Plan de localisation

Le jardin collectif se déploie comme une terrasse habitée, pensée comme un espace de rencontres et d'événements en plein air. Organisé en clairière piquetée d'arbres, il alterne prairie et gazon en gestion différenciée, favorisant la biodiversité et la souplesse d'usages. Un cheminement en pas japonais accompagne la promenade et révèle un effet de belvédère vers la profondeur du jardin. En lisière, une strate arbustive structure la limite de parcelle, tandis que le jardin de pluie assure la gestion intégrée des eaux pluviales.

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
SÉQUENCE D'ENTRÉE

AMBIANCE PAYSAGÈRE

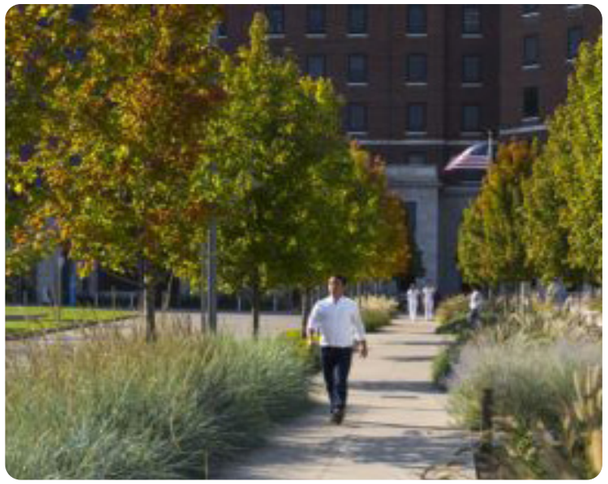


Plan de localisation

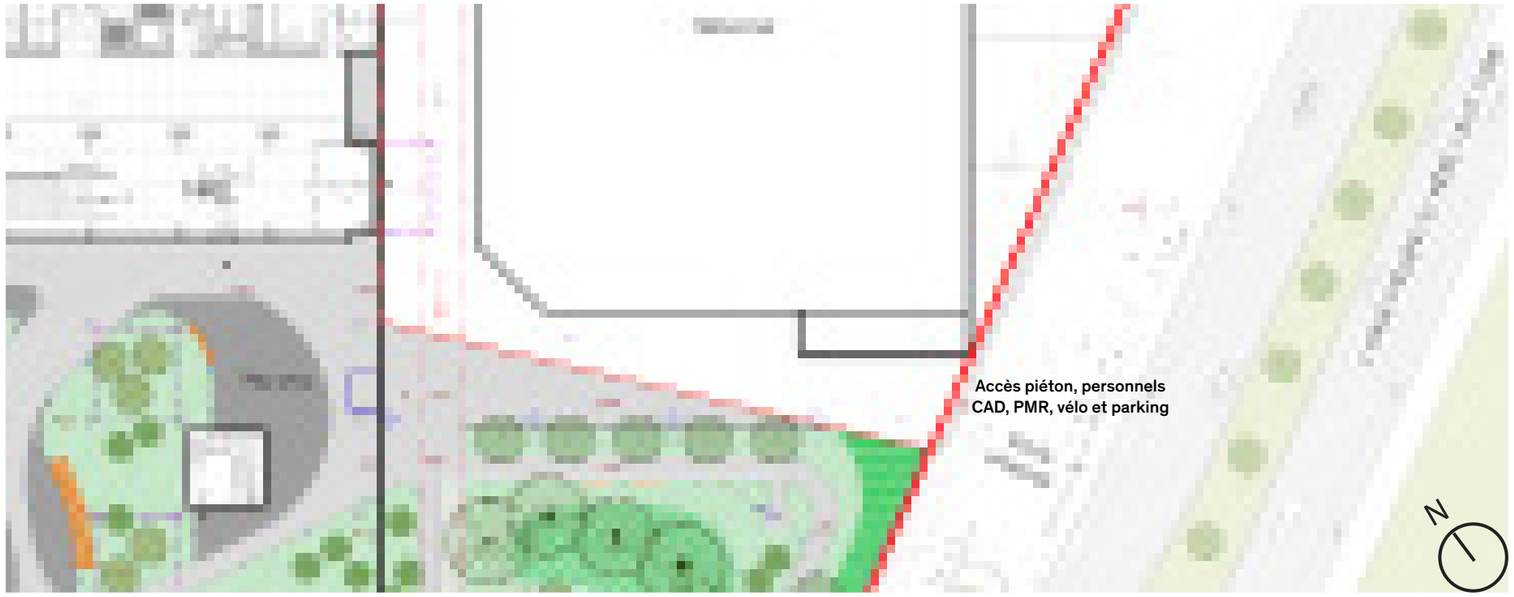
L'entrée principale du Centre Administratif Départemental se déploie sous la forme d'un grand parvis, lisible et accueillant, conçu comme un seuil marquant entre la ville et l'institution. Implantée en frontalité directe du bâtiment, cette entrée offre une visibilité claire depuis l'espace public, facilitant l'orientation des usagers et renforçant la solennité de l'accès.

Sur sa rive sud, un alignement d'arbres tige vient prolonger et structurer la lisière du jardin du Préfet. Ce dispositif accompagne naturellement les cheminements piétons tout en instaurant une transition paysagère subtile entre le parvis et le jardin. La composition végétale, épurée et élégante, propose une lecture filtrée du jardin, instaurant une porosité maîtrisée qui enrichit la perception des lieux. L'ensemble s'inscrit avec sobriété et cohérence dans la continuité des traitements de l'Hypostyle et du jardin du Préfet, articulant avec justesse le minéral et le végétal.





Images de référence



REZ-DE-JARDIN
JARDIN COLLECTIF

PALETTE VÉGÉTALE

Philosophie générale

Le projet du Jardin Collectif structure l'entrée principale du site par un alignement d'arbres tige marquant le seuil et accompagnant les cheminements. Il assure une transition paysagère entre les espaces minéraux et le jardin du Préfet.

Un cheminement en boucle organise la circulation autour du restaurant et relie la terrasse, le jardin connectif et le jardin du Préfet. Les parcours sont accompagnés de plantations en strates (arbres, arbustes, vivaces et couvre-sols) favorisant une lecture progressive des espaces.

Le jardin est ceinturé par une haie libre d'une largeur variable garantissant une mise à distance vis-à-vis de l'espace public. Composée d'arbustes en mélange (maximum 40 % d'essences persistantes), elle assure une présence végétale permanente et participe au renforcement de la biodiversité, conformément aux dispositions du PLU.

Le projet comprend :

- une clairière centrale bordée d'arbres constituée de gazon et de prairie fleurie traitée en gestion différenciée favorable aux pollinisateurs,
- un jardin de récupération des eaux pluviales planté d'essences adaptées aux sols frais



Plan de localisation

La palette végétale diversifiée garantit un paysage pérenne, écologique et évolutif, avec des floraisons échelonnées au fil des saisons.

Principales typologies de plantation

(1) Arbre

Arbres caducs : Acer monspessulanum, Carpinus betulus, Acer campestre, Alnus spaethii, Sorbus aucuparia, Prunus avium, Cercis siliquastrum, Euonymus europaeus, Cornus Kousa 'Chinensis', Cornus controversa, ...
Arbres persistants: Magnolia grandiflora, Pinus sylvestris, Ilex aquifolium, Parrotia persica, ...

(2) Massifs

Arbustes: Pittosporum tenuifolium 'Variegatum', Hortensia arborescens 'Annabelle', Osmanthus heterophyllus, Cornus alba, ...
Fougères: Dryopteris erythrosora, Polystichum setiferum, Blechnum spicant, Dryopteris affinis,...
Vivaces: Epimedium versicolor 'Sulphureum', Euphorbia characias, ...
Graminées: Penisetum alopecuroides 'Halmen', Calamagrostis brachysiphon, Carex flacca,...
Tapissantes: Hedera helix, Epimedium versicolor, Pachysandra terminalis,...

(3) Haies libres en limite du propriété

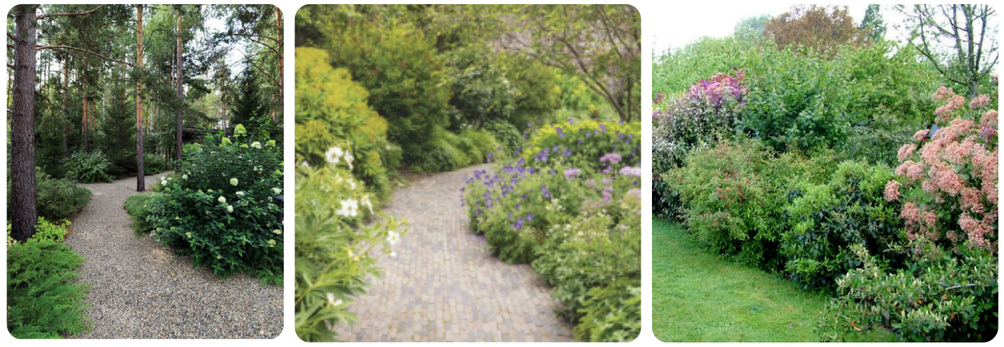
Arbustes persistants : Osmanthus burkwoodii, taxus baccata, Euonymus japonicus, Euonymus japonicus, Escalonia «Iveyi», ...
Arbustes caducs : Crataegus monogyna, Euonymus europaeus, Rosa canina, Euonymus europaeus ...

(4) Zone milieu frais de récupération des Eaux puviales

Salix viminalis, Salix rosmarinifolia, Acanthus mollis, Carex pendula, Iris sibirica, Butomus umbellatus, Lythrum salicaria
Bulbes: Gladiolus communis, Gladiolus comunis sp. byzantinus, Camassia 'Quamash', Camassia 'Leichtlinii', Narcissus sp, Colchium sp, Iris xiphioides, Iris latifolia,...

Clôture h 3m

IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES LE LONG DU JARDIN COLLECTIF



IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES DE LA CLAIRIÈRE DU JARDIN COLLECTIF



ARBRES



Alnus glutinosa



Carpinus betulus



Magnolia grandiflora



Acer campestre

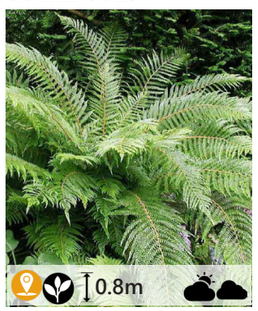


Pinus sylvestris

ARBUSTES, VIVACES ET COUVRE-SOLS



Dryopteris affinis



Polystichum setiferum



Hortensia arborescens 'Annabelle'



Escalonia «Iveyi»

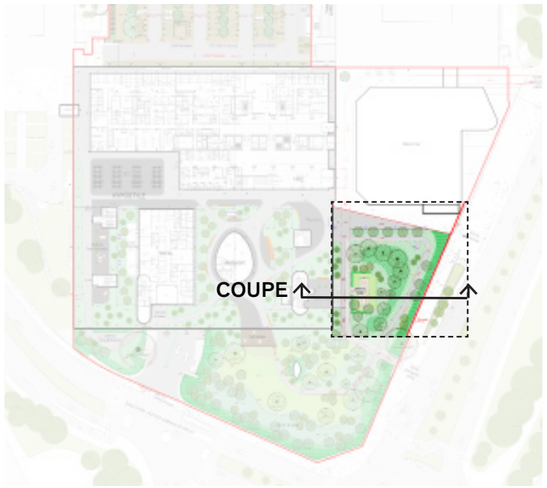


Anemone honorine 'Jobert'

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
JARDIN DU PRÉFET

AMBIANCE PAYSAGÈRE

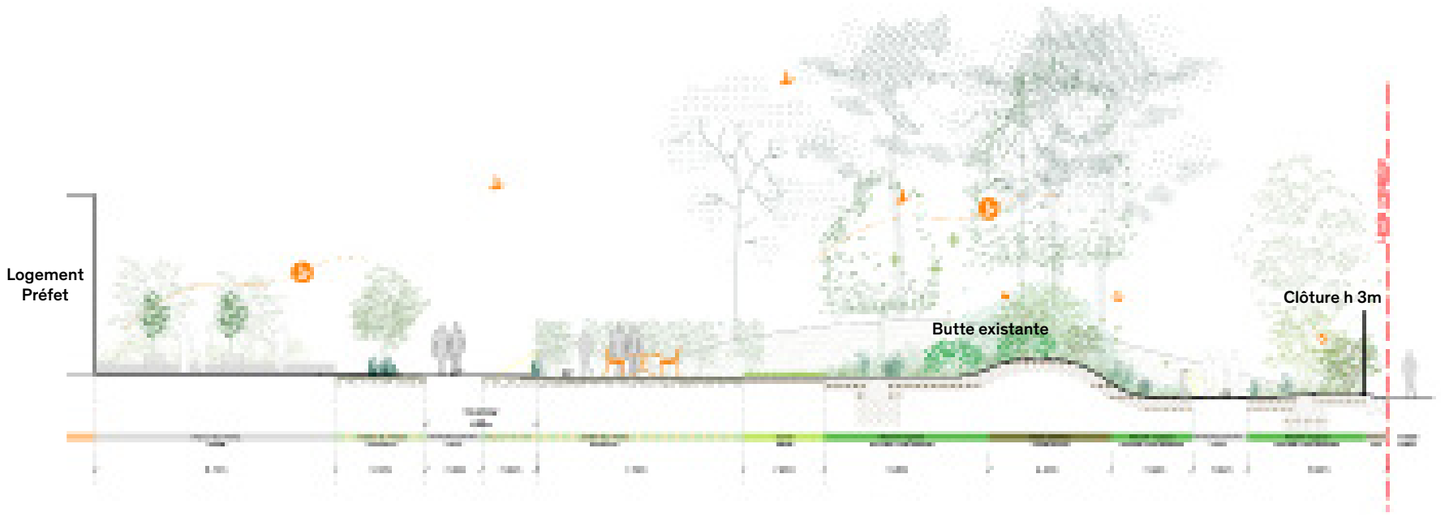


Plan de localisation

Organisé autour d'un cœur planté généreusement arboré, le jardin valorise les grands sujets existants et renforce les strates arbustives. Dans l'axe du parvis, une terrasse s'ouvre comme le prolongement naturel des espaces intérieurs. Elle accueille un mobilier de repos et une grande table à manger, offrant au préfet et à ses invités un espace protégé et qualitatif, propice aux échanges informels. Une haie structurante ceinture la terrasse et garantit l'intimité des usages, tandis que des cheminements sobres traversent le jardin et ménagent des séquences plus confidentielles au sein d'une lisière végétale protectrice installée sur une légère butte existante renforcant la création de cette alcove.



Images de référence



Coupe Transversale

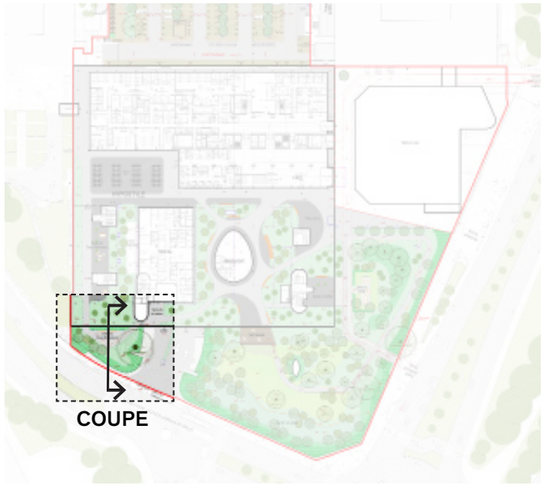


Plan d'aménagement

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
JARDIN DU CORPS PRÉFECTORAL

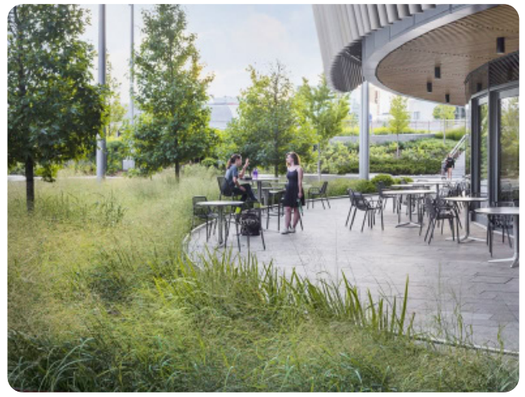
AMBIANCE PAYSAGÈRE



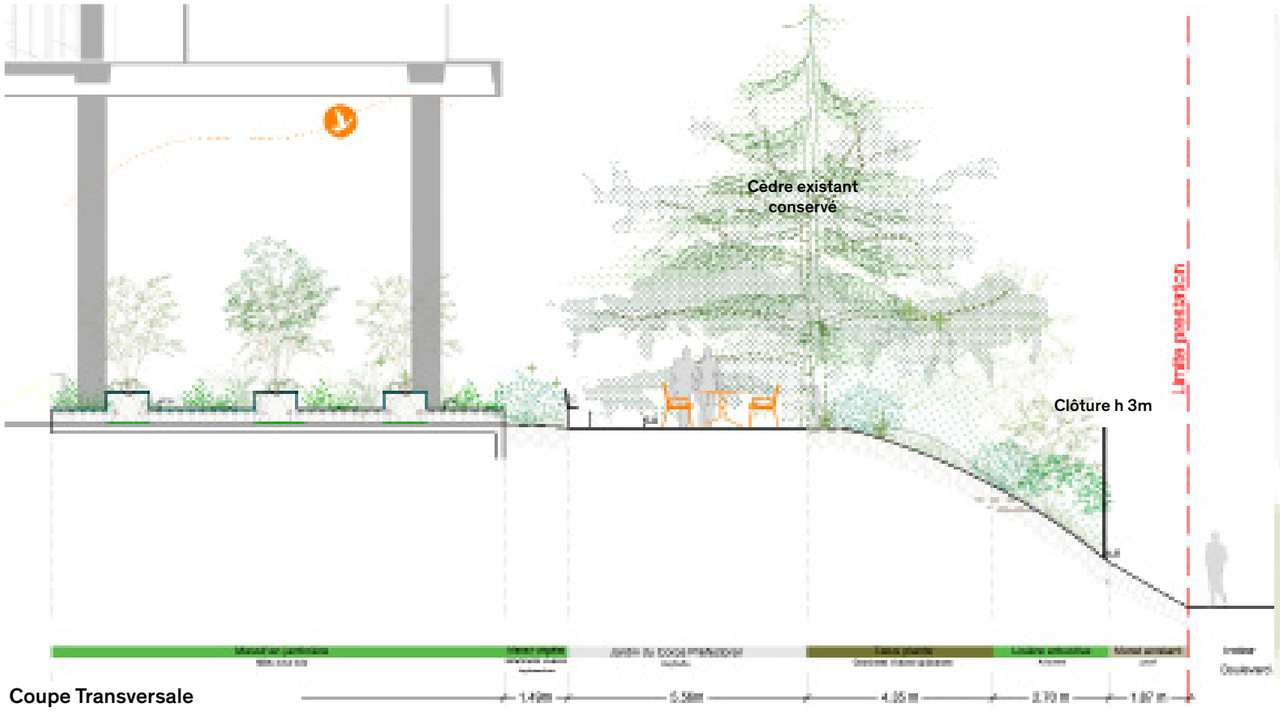
Plan de localisation

Le Jardin du Corps Préfectoral propose un espace de terrasse privatisée pour le Corps Préfectoral légèrement en belvédère par rapport à la rue. Ce jardin offrira un lieu de vie et d'usage du quotidien dans un univers très végétalisé. La présence du grand cèdre existant renforcera ce caractère et permettra de mettre à distance cet espace par rapport à l'entrée véhicule depuis le Boulevard Jacques Germain Soufflot.





Images de référence



Coupe Transversale



Plan d'aménagement

PARTIE 2

REZ-DE-JARDIN
JARDIN DU PRÉFET ET DU CORPS PRÉFECTORAL

PALETTE VÉGÉTALE

Philosophie générale

Le jardin privatif du Préfet du Centre administratif constitue une extension paysagère qualitative de la résidence, garantissant intimité, représentation et confort d'usage toute l'année.

La terrasse est délimitée par une haie taillée persistante assurant une protection visuelle nette et une limite soignée. Des cépées d'arbres caducs au nord apportent légèreté et luminosité, tandis qu'un groupe d'arbres persistants en fond de parcelle structure la perspective et crée un ombrage estival adapté.

Les plantations sont organisées en strates (arbustes, vivaces, graminées, fougères et couvre-sols) afin de composer un espace cohérent, pérenne et évolutif. La palette végétale, dominée par des tonalités claires et des persistants, assure un intérêt paysager sur les quatre saisons.

L'ensemble compose un jardin institutionnel intime, structuré et durable, à gestion maîtrisée.

Principales typologies de plantation

(1) Arbres

Arbre caduc : Euonymus europaeus, Cornus Kousa 'Chinensis', Cornus controversa 'Variegata', ...
Arbre persistant: Magnolia grandiflora, Pinus sylvestris, Ilex aquifolium, ...

(2) Massifs

Arbustes: Pittosporum tobira 'Nana', Hebe brachysiphon, Osmanthus heterophyllus, Rhododendron 'Dora Amateis', Rhododendron 'Shamrock', Azalea japonica 'White Lady', Hortensia arborescens 'Annabelle'...
Fougères: Dryopteris erythrosora, Polystichum setiferum, Blechnum spicant, Dryopteris affinis
Vivaces: Epimedium versicolor 'Sulphureum', Euphorbia characias, Persicaria amplexicaulis 'alba', Actaea racemosa



Plan de localisation

Graminées: Pennisetum alopecuroides 'Hameln', Calamagrostis brachytricha, ...
Tapissantes: Hedera helix, Epimedium versicolor, Pachysandra terminalis

(3) Haies taillées limite terrasse du jardin privatif

Arbustes persistants : Osmanthus burkwoodii, taxus baccata, Euonymus japonicus, Euonymus japonicus, Escalonia «Iveyi»

IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES



ARBRES



Cornus controversa 'Variegata'



Cornus Kousa 'Chinensis'



Magnolia grandiflora



Pinus sylvestris



Dryopteris affinis

ARBUSTES, VIVACES ET COUVRE-SOLS



Rhododendron 'Dora Amateis'



Rhododendron 'Shamrock'



Azalea japonica 'White Lady'



Hortensia arborescens 'Annabelle'



Actaea racemosa

3

AMÉNAGEMENT DE LA COUR PRADINES

LA COUR PRADINES

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT

Des intententions programmatiques

Le parking nord joue un rôle crucial dans ce projet, facilitant la connexion entre les terrasses de Nanterre et le bâtiment de la préfecture. Actuellement surutilisé, cet espace est entièrement minéral. Situé au nord de la parcelle, il se trouve à l'ombre portée de l'IGH, au niveau R-1.

Objectif : Transformer le parking en un espace paysager de qualité.

Objectif : Déminéraliser l'espace et mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales. Cela inclut la création de noues paysagères multi-stratifiées, servant d'éco-connecteurs pour favoriser l'accueil de la biodiversité sur le site.

La sécurité incendie du socle du CAD est assurée grâce à des voies de circulation suffisamment dimensionnées pour accueillir les véhicules des pompiers.

Objectif : Épaissir les structures végétales le long des limites de la parcelle, en façade, côté rue, et autour de l'ancien centre administratif, tout en valorisant le paysage au pied du socle.

Matérialité : Désimperméabiliser la cour actuelle et favoriser l'infiltration des eaux pluviales et marquer les espaces en lien avec les modes de déplacement doux.

100 PLACES DE STATIONNEMENT VÉHICULES LÉGERS
(DONT 2 PLACES PMR ET 10 PLACES IRVE)
+ 3 PLACES GARAGE SAISIE BGO

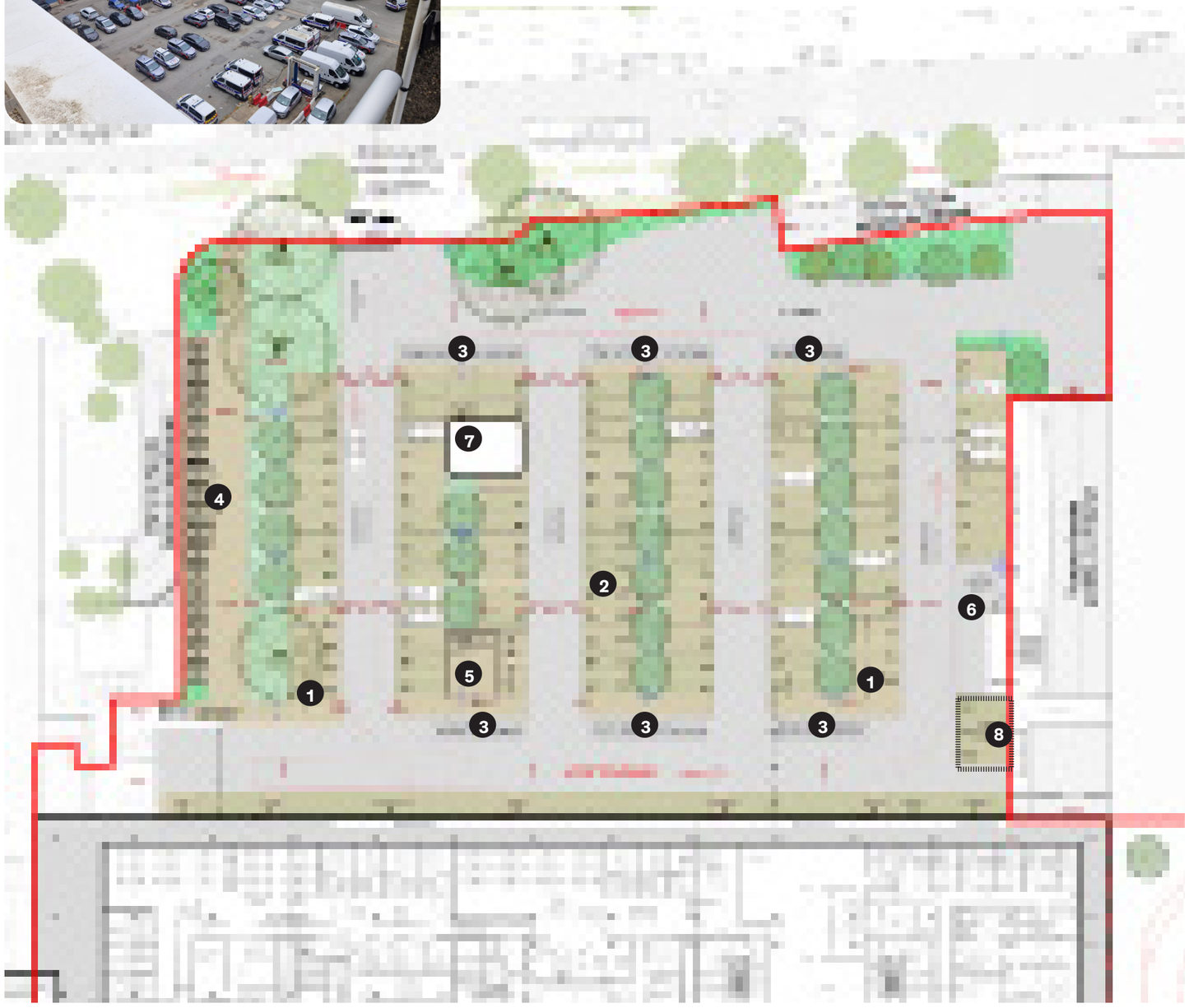
54 PLACES DE STATIONNEMENT 2 ROUES MOTORISÉES

CRÉATION D'UN LOCAL TAMPON 25M²

CRÉATION DE 80 PLACES VÉLOS ABRITÉES

Photo de l'état actuel





1. PLACES PMR
2. PLACES IRVE
3. PARKING MOTO
4. PARKING VÉLOS COUVERT
5. LOCAL TAMPON
6. AIRE DE LAVAGE
7. ACCES LIVRAISON
8. GARAGE SAISIE BGO

LEGENDE

Limite parcelle
Voie échelle

Revêtements

Dalle béton de grand format (pas japonai
Asphalte gris clair
Asphalte gris foncé
Enrobé (voirie)
Béton alvéolaire végétalisé (place de par
Béton (allée piétonne Cour Pradines)
Platelage en bois (Terrasse)

Espaces verts

Arbustes hauts
Arbustes bas / tapissantes
Mix border
Pelouse
Prairie
Jardin de pluie
Arbre existant à conserver
Arbre tige projet
Arbre cépée projet

Mobilier

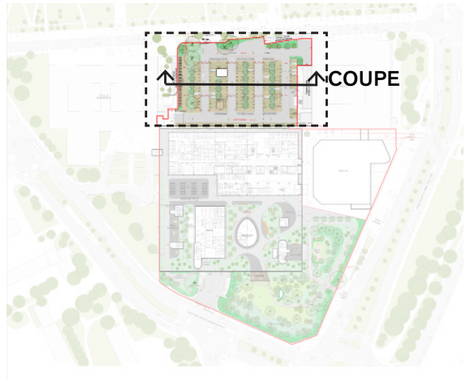
Mobilier d'assise

Limites

Clôture barreaudée en limite h 3m
Clôture ganivelle autour du jardin de pluie

LA COUR PRADINES

AMBIANCE PAYSAGÈRE



Plan de localisation



Le parking Nord de la cour Pradines est entièrement requalifié selon une nouvelle organisation en lanières transversales, entre le socle du CAD et le boulevard du 17 octobre 1961 ainsi que les terrasses de Nanterre. Cette nouvelle configuration permet d'introduire à la fois des structures végétales stratifiées, mais également d'insérer de nouveaux cheminements piétons afin de faciliter les déplacements depuis l'arrivée de la nouvelle gare de La Folie à Nanterre.

Ces nouveaux cheminements doux permettront également d'améliorer la sécurité incendie du socle du CAD grâce à des voies de circulation suffisamment dimensionnées pour accueillir les véhicules des pompiers.

L'enjeu est d'améliorer l'insertion et la qualité paysagère du parking de la cour Pradines en renforçant les structures végétales existantes sur les limites nord et ouest de la parcelle, ainsi qu'en introduisant des noues paysagères infiltrantes entre les bandes de stationnement, permettant une meilleure gestion des eaux pluviales. Les bandes de stationnement, en contact avec ces noues, seront revêtues d'un béton monolithique alvéolaire, comprenant un revêtement végétalisé enherbé. Ces dispositifs, conçus comme des éco-connecteurs, faciliteront les échanges de biodiversité entre les terrasses de la Défense et le socle du CAD. Cette conception paysagère renforcera ainsi la trame verte et bleue communale (orientations du PADD/PLU).





PARKING PAYSAGER, GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES, REVÊTEMENT PERMÉABLE (place de stationnement en béton enherbé)

LA COUR PRADINES

PALETTE VÉGÉTALE

Philosophie générale

La végétation du parking vise à améliorer son intégration paysagère et la gestion des eaux pluviales grâce à des noues infiltrantes et des bandes en béton alvéolaire végétalisé, jouant le rôle d'éco-connecteurs. Des arbres de grand développement (Platanus orientalis 'Minaret', Quercus ilex) apportent ombrage et structure visuelle tout en demandant peu d'entretien.

Les massifs associent arbustes, vivaces et graminées (Phillyrea angustifolia, Viburnum tinus, Lythrum salicaria, Calamagrostis 'Karl Foerster') pour créer textures, floraisons et biodiversité sur l'année. Les couvre-sols persistants (Vinca minor, Hedera helix) garantissent continuité végétale et sols protégés. L'ensemble compose un parking fonctionnel, durable, ombragé et intégré dans le paysage.

Principales typologies de plantation

(1) Arbres

Arbre caduc : Platanus orientalis 'Minaret'
Arbre persistant : Quercus ilex

(2) Massif

Arbustes : Phillyrea angustifolia, Viburnum tinus, Pittosporum tenuifolium 'Variegatum', Salix purpurea 'Nana', Choisya x dewitteana 'Aztec Pearl', Cornus alba 'Elegantissima'
Vivaces : Lythrum salicaria, Acanthus mollis, ..
Graminées : Calamagrostis acutiflora 'Karl Foerster', Pennisetum orientale 'Fairy Tails', Calamagrostis epigejos
Tapissantes : Vinca Minor, Hedera helix, Hedera algeriensis 'Bellecour'



Plan de localisation

IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES





ARBRES



Quercus ilex



Platanus orientalis 'Minaret'

GRAMINÉES



Calamagrostis acutiflora 'Karl Foerster'



Pennisetum orientale 'Fairy Tails'



Calamagrostis epigejos

ARBUSTES



Phillyrea angustifolia



Salix purpurea 'Nana'



Choisya x dewitteana 'Aztec Pearl'



Cornus alba 'Elegantissima'



Acanthus mollis

4

AMÉNAGEMENT DE LA DALLE DU R+3

LA DALLE EN R+3

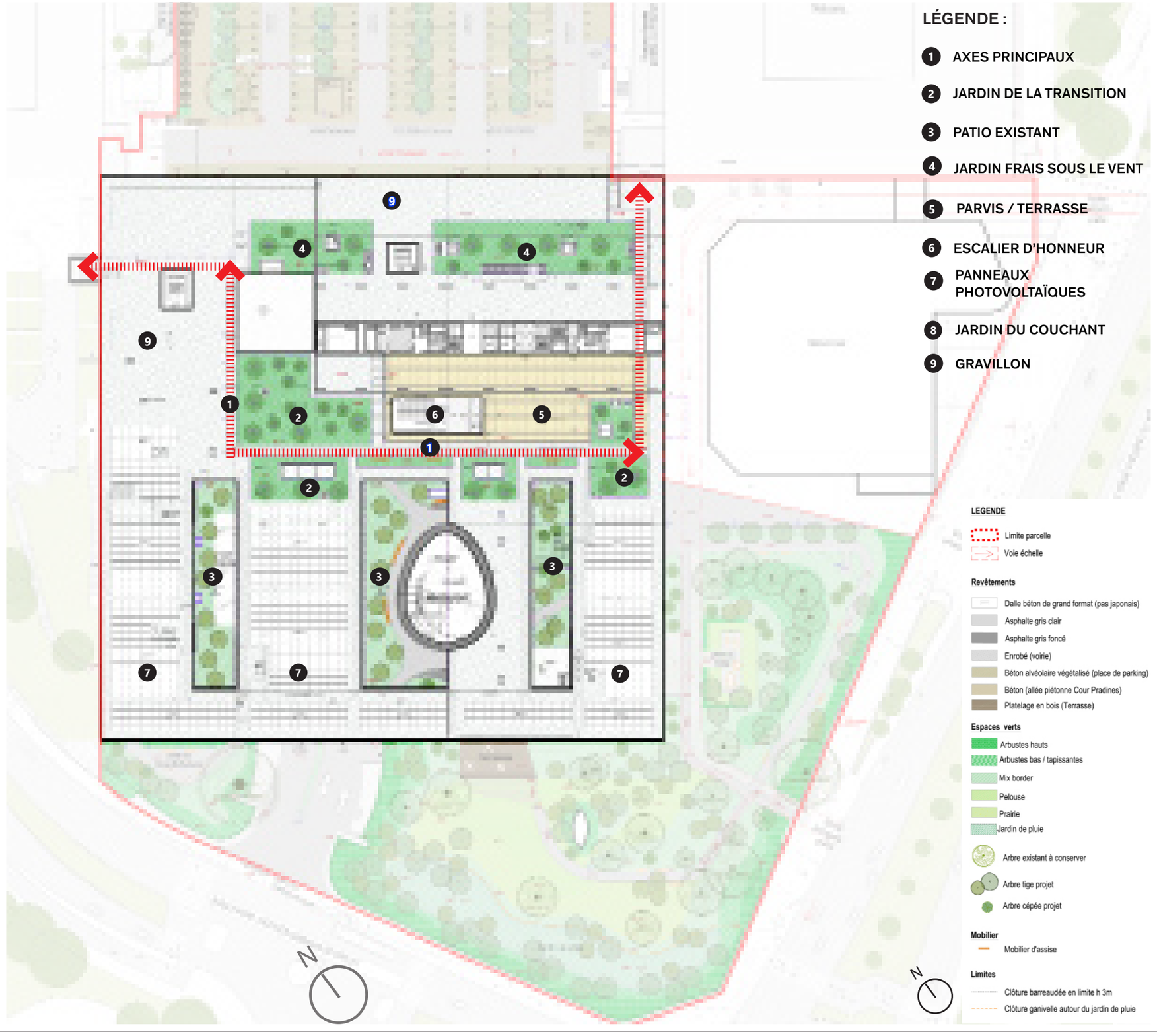
LE PLAN D'AMÉNAGEMENT

À l'articulation entre le socle du bâtiment et la tour IGH, la toiture terrasse du R+3 constitue une véritable opportunité pour développer un espace paysager structurant. Situé en surplomb immédiat du nouveau parvis de l'IGH englobant l'escalier d'honneur, cet aménagement se présente à la fois comme un lieu de ressourcement pour les usagers du Centre Administratif Départemental, et comme un outil efficace de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Pensée comme un belvédère, cette toiture végétalisée offre des vues panoramiques exceptionnelles sur le paysage urbain et géographique de l'ouest parisien. À l'est, au nord et à l'ouest, elle s'ouvre sur la trame urbaine de Nanterre, tandis qu'au sud et sud-ouest, le regard s'échappe jusqu'aux horizons boisés du Mont Valérien, de la forêt de la Malm aison et de celle de Marly. Le tracé des cheminements permet d'organiser et de mettre en scène ces vues, avec des cadrages subtils qui renforcent la perception des grands paysages, notamment par l'alignement des patios de l'Hypostyle en direction du Mont Valérien.

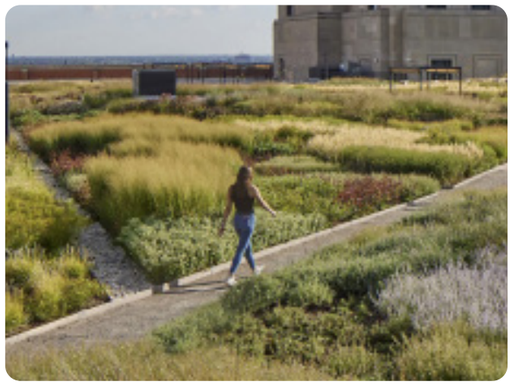
Le projet prévoit de transformer la surface du R+3 en véritable jardin sur dalle, respectant les ambitions environnementales portées par le CAD. Cette végétalisation vise à réduire l'emprise minérale en surface, tout en introduisant une diversité végétale organisée en strates, contribuant à la transition écologique du site. Autour de l'IGH, la composition s'épaissit pour créer une ambiance plus ombragée, favorable au confort d'été.

Un système d'arrosage automatique permettra de garantir la pérennité de la végétation et de renforcer les effets de rafraîchissement par évapotranspiration. Par ailleurs, la réutilisation des graviers présents sur site en tant que paillage minéral renforcera le caractère sobre et sec du jardin, tout en protégeant le sol et en facilitant l'intégration discrète des réseaux secondaires d'irrigation.



LA DALLE EN R+3

EXPRESSION D'AXES FORTS STRUCTURANTS AUTOUR DE L'IGH

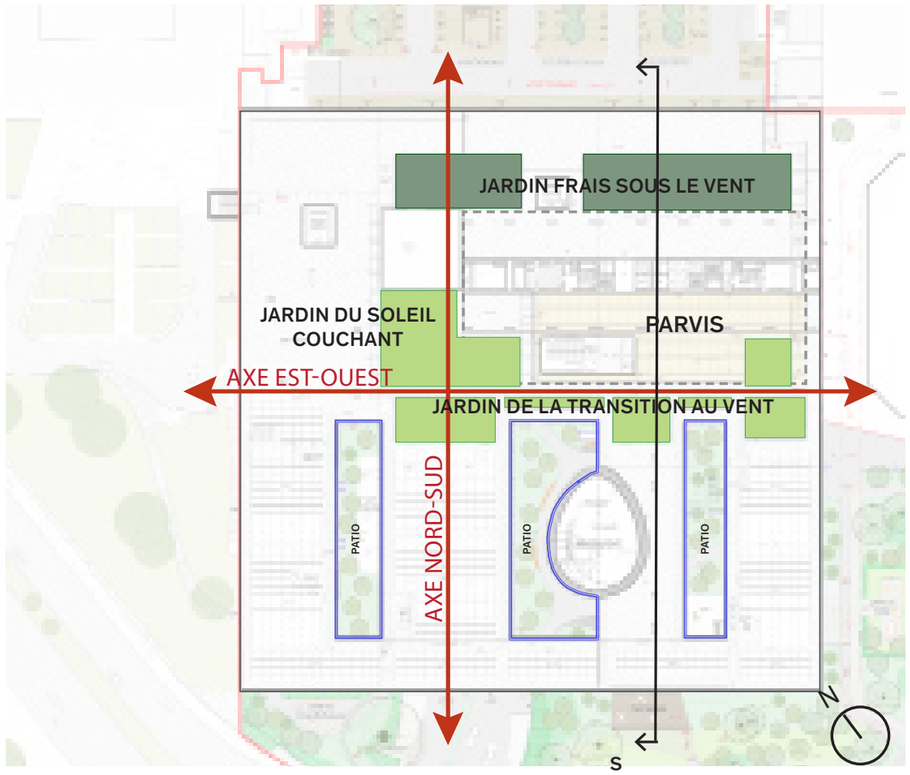




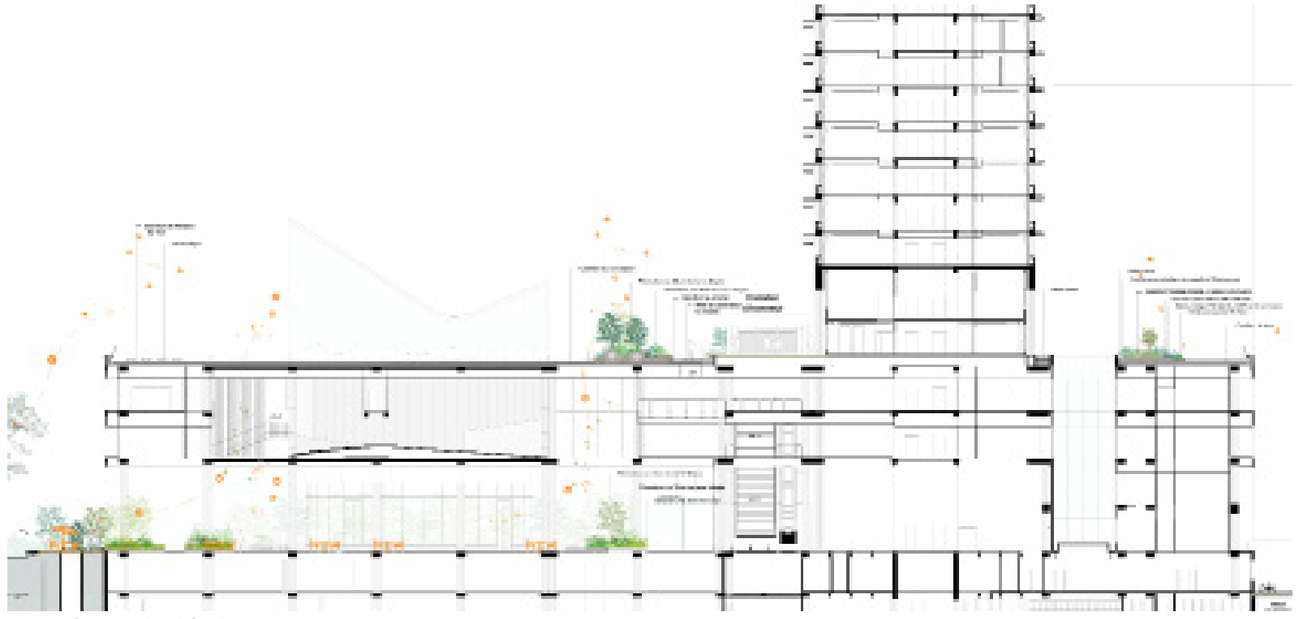
Images de référence



Vue de l'axe Nord Sud



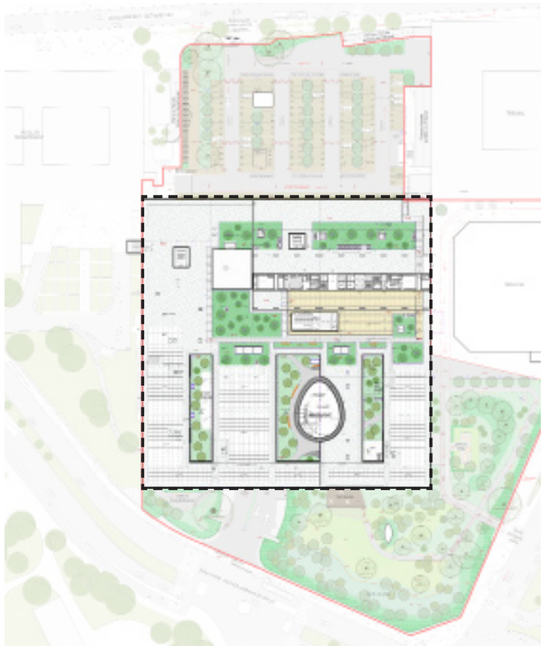
Plan diagrammatique



Coupe Nord Sud

LA DALLE EN R+3

LA MATERIALITÉ



Plan de localisation

Le projet prévoit la réutilisation des dalles en béton existantes sur la toiture du R+3 pour recréer les circualtions piétonnes. D'autres dalles béton seront utilisées pour la création du parvis au pied de l'GH.

Les espaces verts accompagneront les cheminements et prendront place dans des jardinières métalliques surélevées d'neviron 35cm par rapport aux circulations. Les petits arbres seront ponctuellement plantés dans des bacs intégrés dans les jardinières de telle manière à obtenir environ 80cm de substrat.

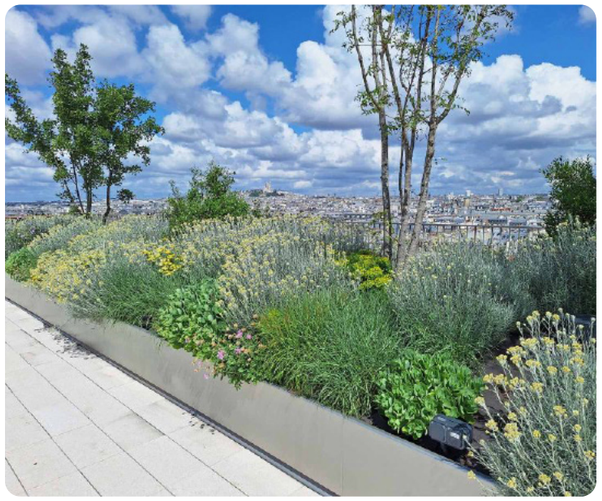
En association aux jaridnières, des bancs en bois offriront des lieux de détente et de convivialité.



Dalle béton pour le parvis du bâtiment

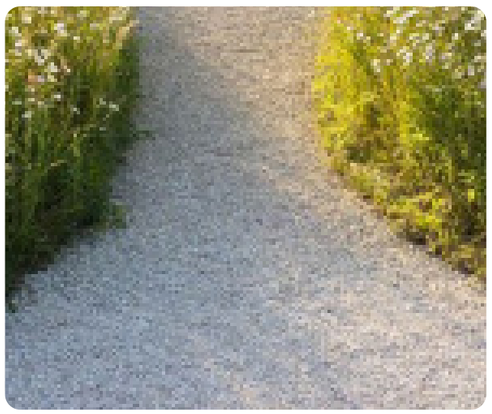


Jardinières métalliques (costières)

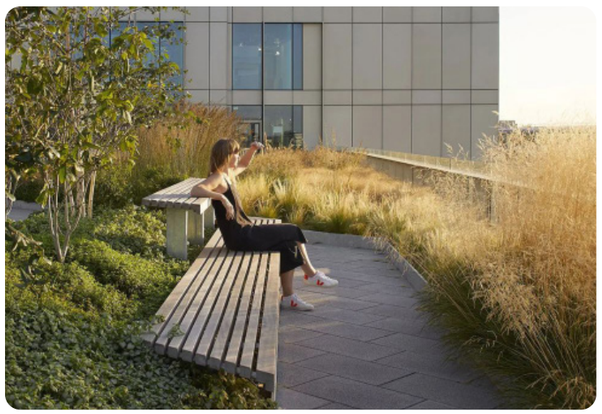




Dalle béton (de réemploi in situ) pour les allées



Gravillon (de réemploi in situ) pour les espaces périphériques non accessibles



Assise en bois

LA DALLE EN R+3

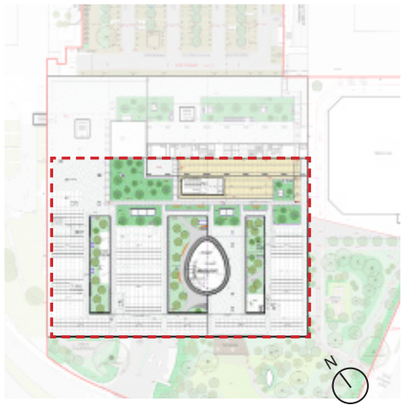
PALETTE VÉGÉTALE
JARDIN SOLEIL-LEVANT

Philosophie générale

Le Jardin Soleil Levant, sur dalle au 3ème étage, orienté plein sud, est conçu comme un espace méditerranéen favorisant la biodiversité, le confort estival et la réduction des surfaces minérales.

Les arbres de petit développement et les massifs de vivaces, arbustes, graminées et couvre-sols créent une structure végétale dense et résiliente. Les essences sélectionnées (lavandes, thym, romarin, pistachier…) sont adaptées au climat, au vent et à la sécheresse.

Un système d'arrosage automatique optimise l'eau. Cette stratégie assure un jardin esthétique, fonctionnel et durable, attractif pour la faune et confortable pour les usagers.



Plan de localisation

Principales typologies de plantation

(1) Arbre en cépée

Arbre caduc: Cercis siliquastrum,
Arbre persistant: Osmanthus armatus, Laurus nobilis, Olea europarea, Pistacia lentiscus, Arbutus unedo

(2) Massif

Arbustes: Rosmarinifolia officinalis, Senecio, Lavatera maritima, Phlomis fruticosa, Lavandula officinalis, Lavandula angustifolia, Perovskia atriplicifolia
Vivaces: Euphorbia characias, Centranthus alba, Echinacea purpurea, Genista tinctoria, Stachys byzantina, Satureja montana, Centaurea scabiosa, Thymus vulgaris, Salvia officinalis, Sedum spectabile «Carl», Achillea millefolium, Asteriscus maritimus, Achillea coarctata, Echinops ritro, Helianthemum nummularium, Gaura lindheimeri alba,
Graminées : Penissetum alopecuroides 'Halmen', Stipa tenuifolia, Calamagrostis brachytricha, Briza media,...
Tapissantes: Tiarella cordifolia, Glechoma hederacea, Galium odoratum, Epimedium versicolor 'Sulphureum', Vinca Minor, Hedera helix, Hedera helix 'woerner', Hedera helix 'hibernica', Hedera helix 'Green Ripple', Hedera algeriensis 'Bellecour'
Bulbes: Allium Mount Everest, Allium Early Emperor

IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES







Cercis siliquastrum



Arbutus unedo



Laurus nobilis



Osmanthus armatus

ARBUSTES ET VIVACES



Salvia officinalis



Phlomis fruticosa



Lavandula officinalis



Achillea millefolium



Stachys byzantina

LA DALLE EN R+3

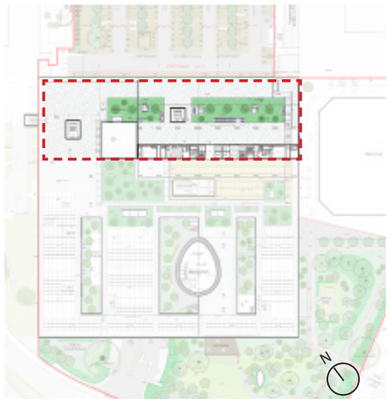
PALETTE VÉGÉTALE
JARDIN COUCHANT - OMBRE

Philosophie générale

Le Jardin Soleil Levant, sur dalle au 3ème étage et orienté nord, est conçu comme un espace ombragé favorisant biodiversité, confort estival et réduction des surfaces minérales.

Les arbres de petit développement et les massifs de vivaces, arbustes et couvre-sols sont adaptés à l'ombre et à la mi-ombre. Les essences sélectionnées (Hosta, Astilbe, Heuchera, Cornus, Acer…) tolèrent l'humidité et apportent structure, floraison et feuillage décoratif. Un système d'arrosage automatique assure une gestion optimale de l'eau.

La stratégie végétale garantit un jardin dense, esthétique, résilient et confortable pour les usagers.



Plan de localisation

Principales typologies de plantation

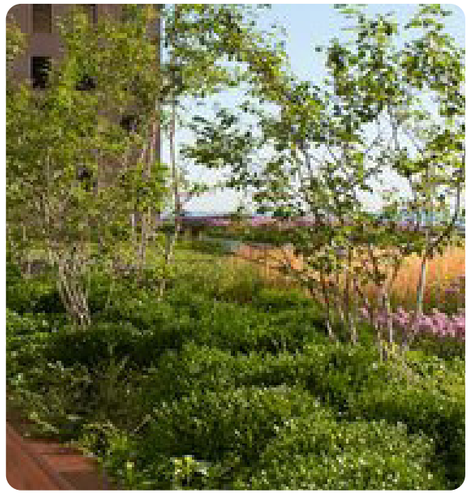
(1) Arbre en cépée

Arbres caducs : Cornus kousa, Ligustrum lucidum, Camellia sasanqua 'Cleopatra', Cornus Kousa 'Chinensis', ...
Arbres persistants : Ilex aquifolium,...

(2) Massif

Arbustes : Pittosporum tobira 'Nana', Hebe brachysiphon, ...
Vivaces et couvre-sols : Hedera helix 'Ivalace', Anemone honorine 'Jobert', Anemone honorine 'Jobert', Euphorbia amygdaloides, Actaea racemosa, Salvia pratensis, Acanthus mollis, Persicaria amplexicaulis, Aegopodium podagraria
Graminées et fougères : Carex oshimensis 'Evergreen®', Calamagrostis brachytricha , Polystichum setiferum, Dryopteris erythrosora
Tapissantes : Tiarella cordifolia, Glechoma hederacea, Galium odoratum, Epimedium versicolor 'Sulphureum', Vinca Minor, Hedera helix, Hedera helix 'woerner', Hedera helix 'hibernica', Hedera helix 'Green Ripple', Hedera algeriensis 'Bellecour'

IMAGES D'AMBIANCES VÉGÉTALES






ARBRE EN CÉPÉE



Cornus kousa



Ilex aquifolium



Ligustrum lucidum



Camellia sasanqua 'Cleopatra'



Cornus Kousa 'Chinensis'

VIVACES



Carex oshimensis 'Evergreen®'



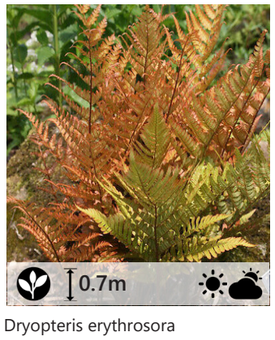
Actaea racemosa



Tellima grandiflora



Anemone honorine 'Jobert'



Dryopteris erythrosora